

MARIE-ÉVA DE VILLERS

MULTI DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ABREVIATIONS CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
ORTHOGRA PHIE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
ORTHOGRA PHIE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS

**ORTHOGRAPHE
GRAMMAIRE
DIFFICULTÉS
CONJUGAISON
SYNTAXE
ANGLICISMES
TYPOGRAPHIE
QUÉBÉCISMES
ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE**



QUÉBEC AMÉRIQUE



Prononciation



Français québécois



Note grammaticale



Note syntaxique



Note typographique



Note sémantique ou technique



Note orthographique

Forme fautive

COLLECTION LANGUE ET CULTURE
DIRIGÉE PAR JEAN-CLAUDE CORBEIL

MULTI
DICTIONNAIRE
DE LA LANGUE FRANÇAISE



DE LA MÊME AUTEURE CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

LE DICO PRATIQUE (EN COÉDITION AVEC LAROUSSE)

LA NOUVELLE GRAMMAIRE EN TABLEAUX

LE MULTI DES JEUNES. DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE VIF DÉSIR DE DURER. ILLUSTRATION DE LA NORME RÉELLE DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

MARIE-ÉVA DE VILLERS

MULTI DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ABRÉVIATIONS CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE
ORTHOGRAPE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON
GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES
DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE
CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES
SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS CORRESPONDANCE
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS
ORTHOGRAPE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON
GRAMMAIRE DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES
DIFFICULTÉS CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE
CONJUGAISON SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES
SYNTAXE ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
ANGLICISMES TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS
TYPOGRAPHIE QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS CORRESPONDANCE
QUÉBÉCISMES ABRÉVIATIONS CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE
ABRÉVIATIONS CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE
CORRESPONDANCE ORTHOGRAPHE GRAMMAIRE DIFFICULTÉS

**ORTHOGRAPHE
GRAMMAIRE
DIFFICULTÉS
CONJUGAISON
SYNTAXE
ANGLICISMES
TYPOGRAPHIE
QUÉBÉCISMES
ABRÉVIATIONS
CORRESPONDANCE**



QUÉBEC AMÉRIQUE

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Villers, Marie-Éva de,
Multidictionnaire de la langue française
5e éd.

Publ. antérieurement sous le titre: Multidictionnaire des difficultés de
la langue française. 1988.
Comprend des réf. bibliogr.
ISBN 978-2-7644-0623-6

1. Français (Langue) - Dictionnaires. 2. Français (Langue) -
Grammaire - Dictionnaires. I. Titre. II. Titre: Multidictionnaire des
difficultés de la langue française.

PC2625.V54 2009 443 C2009-940955-0

ISBN version numérique : 978-2-7644-1271-8



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par
l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Gouvernement du Québec – Programme de crédit d'impôt pour
l'édition de livres – Gestion SODEC.

Les Éditions Québec Amérique bénéficient du programme de subvention
globale du Conseil des Arts du Canada. Elles tiennent également à
remercier la SODEC pour son appui financier.

Québec Amérique
329, rue de la Commune Ouest, 3^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E1
Téléphone : 514 499-3000, télécopieur : 514 499-3010

Dépôt légal : 2^e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Réimpression : juillet 2010

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés

© 2009 Éditions Québec Amérique inc.
www.quebec-amerique.com

Imprimé au Canada

DIRECTION

Jacques Fortin – éditeur
Luc Roberge – direction générale
Jean-Claude Corbeil – direction linguistique

CONCEPTION ET RÉDACTION

Marie-Éva de Villers

COORDINATION ET RECHERCHE

Liliane Michaud

CONCEPTION DES TABLEAUX

Marie-Éva de Villers
Annie Desnoyers
Karine Pouliot

LECTURE-CORRECTION

Yvon Delisle
Karine Pouliot
Madeleine Côté

Éditions précédentes : Monique Héroux, Serge-Pierre Noël,
Agnès Guitard, Odette Dubois-Comeau, Roger Magini

CITATIONS LITTÉRAIRES

Marie Malo
Liliane Michaud

CONCEPTION INFORMATIQUE

Daniel R. Beaulieu

DESIGN GRAPHIQUE

Isabelle Lépine
Éditions précédentes : Emmanuel Blanc, Anne Tremblay

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA COUVERTURE

Isabelle Lépine

MONTAGE

Karine Raymond
Célia Provencher-Galarneau
Isabelle Lépine

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre vive reconnaissance à la direction et aux artisans des Éditions Québec Amérique pour leur appui exceptionnel tout au long des deux dernières décennies ainsi qu'à Liliane Michaud pour l'immense travail accompli à la coordination et à la recherche depuis la première édition de l'ouvrage.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration de l'Office de la langue française (OLF), en particulier celle de Bernard Salvail, qui a mis à notre disposition les questions de nature linguistique adressées de septembre à décembre 1987 au Service des consultations qu'il dirigeait, lors de la première édition de l'ouvrage. Pour la cinquième édition du *Multidictionnaire*, nous avons été en mesure de consulter les nouvelles fiches ainsi que les fiches remaniées du *Grand Dictionnaire terminologique* (GDT) de 2004 à 2006, avec le concours de Gérald Paquette, directeur des communications de l'Office québécois de la langue française (OQLF), et d'André Collin, de la Direction des services linguistiques du même organisme.

Nous remercions les membres du comité de lecture de la première édition, Murielle Arsenault, Diane Martin, Guylaine Massoutre, Paul Migeotte et Paul Pupier pour les commentaires judicieux qu'ils nous ont transmis. Camil Chouinard, alors qu'il était conseiller linguistique à la Société Radio-Canada, a enrichi considérablement les indications portant sur les prononciations difficiles.

De nombreuses personnes nous ont transmis des informations pertinentes, des suggestions d'ajouts et d'enrichissements. Nous adressons nos remerciements en particulier à Marie Malo, pour ses remarques éclairées ainsi que pour le choix des citations littéraires, à Annie Desnoyers, directrice de l'enseignement des langues et cultures étrangères à l'Université de Montréal, pour ses tableaux sur la nouvelle grammaire et sur la grammaire du texte, à Karine Pouliot de la Direction de la qualité de la communication de l'École des HEC de Montréal pour ses tableaux sur les courriels, sur les rectifications de l'orthographe ainsi que pour ses nouveaux modèles de curriculums vitae, à Serge-Pierre Noël, à Jacinthe Dupuis, également de la Direction de la qualité de la communication de HEC, pour leurs observations précieuses.

Citons aussi notamment les suggestions pertinentes d'Yvon Delisle ainsi que les contributions utiles d'Yves Beauchemin, André Brochu, Yvan Comeau, Monique C. Cormier, professeure au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal, Martial Denis, Lévi Fortier, Noëlle Guilloton de l'OQLF, Monique Héroux, anciennement terminologue à l'OLF, Yves Lanthier, André Vanasse et Gigi Vidal, anciennement chef du Service de terminologie et de diffusion d'Hydro-Québec.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à Paul Sidani ainsi qu'à nos enfants, Étienne et Marie-Ève, pour leurs encouragements et leur indéfectible appui.

Marie-Éva de Villers

TABLE DES MATIÈRES

Préface	XI
Introduction de la cinquième édition	XIII
Abréviations utilisées dans l'ouvrage	XVII
Alphabet phonétique	XVIII
Icônes et signes typographiques	XVIII
Marques d'usage et termes du <i>Multidictionnaire</i>	XIX
Liste des tableaux	XX
Mode d'emploi	XXII
Dictionnaire	1
Bibliographie	1703

PRÉFACE

D'une édition à l'autre, le Multidictionnaire de la langue française évolue pour mieux répondre aux besoins des usagers de la langue française, tout en demeurant fidèle à son objectif fondamental : fournir une réponse sûre à toutes les questions linguistiques qui peuvent se poser.

Au départ, nous étions convaincus qu'il fallait offrir au grand public un ouvrage de référence moderne, sous la forme d'un dictionnaire polyvalent, de consultation facile et rapide. Le succès du Multidictionnaire a confirmé que cette orientation est, en effet, bien adaptée au mode d'usage contemporain de la langue française.

Traditionnellement, on distingue trois types de dictionnaires :

- *Les dictionnaires de langue, dont l'objectif est de faire l'inventaire des mots du lexique de la langue générale, de répertorier et de décrire les diverses significations qui leur sont attachées selon les contextes, en prenant comme point de départ l'observation de l'usage et en tenant compte des jugements sociaux que portent les locuteurs sur certains mots ou sens. Le Petit Robert en est le meilleur exemple.*
- *Les dictionnaires terminologiques, dont l'objectif est de décrire avec rigueur le vocabulaire d'une spécialité, par exemple celui de la médecine ou de l'informatique, dans le but d'assurer l'efficacité de la communication entre spécialistes du même domaine, notamment en réduisant au minimum le nombre de mots qui désignent la même notion. L'intention de normalisation, de standardisation, est ici prédominante : idéalement, un seul terme pour une notion et le même pour tous. À cause de la grande variété des domaines de spécialité, ces dictionnaires ou lexiques sont très nombreux.*
- *À l'intersection de ces deux genres de dictionnaires se situent les dictionnaires encyclopédiques. À l'inventaire des sens d'un mot en langue commune, ils ajoutent les sens qu'il peut avoir d'une spécialité à l'autre. Parfois, de longs développements scientifiques ou techniques explicitent une définition. Le Petit Larousse est le plus connu.*

Le Multidictionnaire n'entre dans aucune de ces catégories. Il innove tant qu'il représente un nouveau type de dictionnaire, le dictionnaire pragmatique, qui prend comme angle d'analyse la situation réelle d'une personne au moment d'utiliser la langue, comme point de départ la langue de celle-ci et qui a pour objectif de fournir rapidement des réponses claires et sûres aux questions, doutes ou problèmes susceptibles de surgir en cours de travail. Les difficultés étant de divers ordres, le Multidictionnaire décloisonne la description de la langue et traite aussi bien de grammaire, de conjugaison, d'orthographe, de prononciation, de ponctuation que de lexique, d'emprunt, de néologie ou des variantes propres au français du Québec. D'où les deux caractéristiques fondamentales du Multidictionnaire : l'inventaire des difficultés prévisibles, d'une part, le respect de la norme sociale la plus généralement admise, d'autre part. Ce sont elles qui guident le choix de la nomenclature et la rédaction du texte des articles. Le Multidictionnaire de la langue française propose ainsi un nouveau genre de dictionnaire, caractérisé par une approche globale de l'usage plutôt que par la seule description du sens des mots, répondant ainsi aux besoins spécifiques des usagers du ^{xxi}e siècle.

La position normative du Multidictionnaire est nuancée. L'ouvrage décrit le français standard, tel qu'il est explicité par les grammaires et les grands dictionnaires, noyau dur de la langue française commune à tous les francophones, qui permet l'intercommunication entre l'ensemble des usagers de la langue française, par-delà les particularismes de chaque pays ou de chaque région. Il situe par rapport à cette norme commune les variantes sociales, notamment celles qui correspondent à des circonstances particulières de communication. Il signale les usages propres au Québec et précise leur statut par rapport à la norme du français au Québec, selon qu'ils sont admis comme standards, qu'ils appartiennent à des registres de langue ou qu'ils sont discutables, voire à éviter en communication soignée, le plus souvent parce que ce sont des anglicismes ou des formes fautives, parfois simplement vieilles, perpétuées par la tradition orale. Dans tous les cas, le souci est de fournir à l'utilisateur les renseignements les plus sûrs, de lui proposer une solution quand les avis sont partagés, non sans savoir qu'il demeure libre de faire ses propres choix, à ses risques et périls, mais, cette fois, en connaissance de cause.

Le Multidictionnaire maintient sa politique initiale : mieux vaut donner plus de renseignements que de risquer de ne pas répondre à une question, en partant de l'idée que ce qui est simple pour l'un peut être compliqué pour l'autre. La connaissance de la langue s'est démocratisée avec l'école, mais chaque personne atteint un niveau de compétence fort différent; la transformation du monde du travail exige de plus en plus la maîtrise de la lecture et de l'écriture; l'interactivité des systèmes informatiques comporte des exigences linguistiques souvent contraignantes; en un mot, le monde qui se construit autour de nous favorise ceux qui maîtrisent la forme standard de la langue. Le Multidictionnaire apparaît alors comme l'allié le plus fidèle puisqu'il décrit cet usage sous toutes ses facettes.

Le Multidictionnaire répond aux besoins des utilisateurs du français au Québec. Il leur donne, avec simplicité et respect, la certitude d'utiliser une langue de qualité, souci du plus grand nombre d'entre eux, et le moyen d'améliorer leur maîtrise de cette langue, qu'elle soit maternelle ou apprise en sus d'une autre.

JEAN-CLAUDE CORBEIL

INTRODUCTION DE LA CINQUIÈME ÉDITION

Vingt ans se sont écoulés depuis le lancement du *Multidictionnaire*. Le bon accueil réservé aux différentes éditions de l'ouvrage – plus de 750 000 exemplaires au Québec et en France – atteste la justesse de l'orientation adoptée, son adéquation aux besoins multiples des usagers de la langue française. Nous poursuivons l'objectif initial de constituer un mode d'emploi complet et actuel de la langue française sous toutes ses facettes, de fournir les indications les plus pertinentes sur l'usage, de neutraliser les frontières entre les diverses questions linguistiques. Par une organisation des données pratique et claire, cet ouvrage de référence innove et facilite le repérage des renseignements en regroupant dans un seul ordre alphabétique tous les éléments utiles aux lecteurs et aux lectrices du dictionnaire.

L'étude d'un vaste corpus de textes informatisés nous a permis d'actualiser et d'enrichir la nomenclature du *Multidictionnaire* afin de refléter plus fidèlement l'usage contemporain de la langue française au Québec et dans l'ensemble de la francophonie : cette cinquième édition, considérablement augmentée, comporte 2000 nouveaux articles et 2500 articles enrichis. Sont ainsi répertoriés des néologismes désignant notamment les avancées de la médecine et de la recherche, les préoccupations écologiques, les nouvelles technologies de l'information, les réalités du troisième millénaire (ex. : *agrégateur*, *atraumatique*, *convivialiser*, *écoénergétique*, *ultrapropre*, *valorisable*, *végétaliser*) ainsi que de nouvelles locutions (ex. : *accommodement raisonnable*, *aidant naturel*, *bâtiment vert*, *empreinte écologique*, *partenariat public-privé*, *voiture hybride*).

La cinquième édition poursuit l'intégration des différents types de renseignements linguistiques en proposant des notes spécialisées qui explicitent les difficultés de tous ordres : des notes grammaticales qui signalent les accords problématiques, en particulier l'accord du participe passé des verbes pronominaux, le choix de l'auxiliaire, le genre du nom; des notes syntaxiques qui précisent la construction de la phrase, du complément, la préposition qui convient à tel adjectif ou à tel verbe, les temps et modes verbaux; des notes sémantiques qui apportent des distinctions de sens; des notes typographiques qui soulignent l'emploi des majuscules ou des minuscules, l'usage des symboles et abréviations; des notes orthographiques qui mettent en évidence les graphies qui sont fréquemment la cause d'erreurs. Sont également mentionnées en fin d'article les préconisations orthographiques des *Rectifications* de 1990, s'il y a lieu.

Fidèle à la position adoptée en 1988, le *Multidictionnaire* décrit le français de tous les francophones ainsi que le bon usage québécois. Au cours des dernières décennies, les échanges entre les citoyens de la planète entière se sont intensifiés. Dans ce contexte, il apparaît encore plus important d'être en mesure de distinguer les usages qu'ont en partage tous les francophones de ceux qui sont propres au Québec et à la francophonie canadienne. Que ce soit ici ou ailleurs, il importe également de connaître les emplois admis et ceux qui sont jugés incorrects dans un registre courant de communication écrite ou dans un registre familier, de pouvoir substituer aux emplois fautifs des formes correctes et d'éviter les écueils de tous types.

Depuis sa quatrième édition, le *Multidictionnaire* intègre davantage de mots ou d'expressions propres au français du Québec, des emplois qui sont essentiels à la communication. Indiqués à l'aide de l'icône de la fleur de lis, les québécoisismes sont principalement des créations servant à nommer des réalités québécoises, canadiennes ou nord-américaines (ex. : *acériculture*, *bande amérindienne*, *classe d'immersion*, *fleurdelisé*, *nordicité*, *pourvoirie*), des néologismes destinés à éviter un emprunt à l'anglais (ex. : *clavardage*, *courriel*, *dépanneur*, *décrochage scolaire*), des mots et expressions originaires de France, mais qui ne font plus partie de l'usage des autres francophones (ex. : *achalandage*, *avant-midi*, *bois franc*, *noirceur* au sens de « obscurité », *traversier*) et des emprunts nécessaires à l'anglais (ex. : *coroner*, *curling*, *registraire*, *whip*), aux langues amérindiennes et inuites (ex. : *achigan*, *atoca*, *inuktitut*, *maskinongé*, *ouanariche*) ou à d'autres langues.

Notre parti pris demeure celui d'informer précisément l'utilisateur du dictionnaire, de lui fournir toutes les indications utiles afin de lui permettre de choisir et d'agencer sciemment ses mots, « à ses risques et périls, mais en connaissance de cause », comme l'écrit Jean-Claude Corbeil dans la préface.

Instrument de vulgarisation, le *Multidictionnaire* s'adresse à qui-conque veut communiquer avec efficacité et exactitude. Accessible, mais toujours rigoureux, il est destiné au grand public tout autant qu'aux professionnels de l'écriture, aux étudiants et élèves comme aux enseignants, à l'ensemble du personnel administratif, à tous ceux et celles qui doivent s'exprimer en français.

LA NOMENCLATURE

La nomenclature du *Multidictionnaire* est constituée de la plupart des mots courants du français contemporain, à l'exception des termes très techniques ou scientifiques. Les expressions et locutions figées – dont l'inventaire a été augmenté notablement – sont explicitées à l'ordre alphabétique du mot clé et leurs particularités linguistiques y sont signalées.

En vue d'éviter la consultation de nombreux ouvrages, il a semblé plus pratique de traiter l'ensemble des mots usuels et de mettre en évidence tous les types de renseignements linguistiques qui leur sont propres, indépendamment de leur nature.

LES DÉFINITIONS

Les définitions du *Multidictionnaire* exposent de façon concise les principales acceptions de l'entrée, en fonction de l'usage habituel du mot. Pour distinguer clairement les divers sens de chaque entrée, les définitions sont numérotées et elles commencent toujours en début de ligne.

À la suite de la mention *LOCUTION* ou *LOCUTIONS*, selon le cas, les expressions et locutions figées sont désormais regroupées après les définitions et classées par ordre alphabétique pour en faciliter le repérage. Elles sont toujours définies, souvent illustrées par un exemple et accompagnées d'une note au besoin. La nouvelle édition intègre ainsi plusieurs milliers d'expressions et de locutions figées.

LES EXEMPLES, CITATIONS LITTÉRAIRES ET ATTESTATIONS DE LA PRESSE ÉCRITE

La majorité des définitions sont suivies d'exemples qui illustrent les emplois ou qui insistent sur les difficultés liées au mot : pluriel des noms composés, constructions syntaxiques, choix des modes du verbe, emploi des majuscules et minuscules...

Innovation de la cinquième édition, des citations de grands auteurs viennent éclairer les significations de certains mots, en particulier des emplois propres au français du Québec. Sont ainsi mis à contribution, notamment, Samuel de Champlain, Philippe Aubert de Gaspé, Arthur Buies, Alfred DesRochers, Hélène Dorion, Réjean Ducharme, Jacques Ferron, Alain Grandbois, Germaine Guèvremont, Anne Hébert, Félix Leclerc, Gaston Miron, Pierre Morency, Émile Nelligan, Jean-Guy Pilon, Ringuet, Hector de Saint-Denys Garneau, Félix-Antoine Savard, Gilles Vigneault.

Enfin, des extraits de la presse écrite française et québécoise mettent principalement en évidence les emplois les plus récents. Ces attestations proviennent entre autres des quotidiens *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Devoir*, *La Presse* et des périodiques *Courrier international*, *L'actualité*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Voir*.

LES MARQUES D'USAGE ET LES DOMAINES D'UTILISATION

Les niveaux de langue précisent les registres divers en fonction des locuteurs et des contextes d'utilisation. Ils sont indiqués par des parenthèses qui précèdent les définitions : (LITT.) littéraire, (FAM.) familier, (VULG.) vulgaire. En l'absence d'une indication, le niveau de langue est neutre. Les mots, sens ou emplois qui tendent à sortir de l'usage, tout en restant compris, ou qui n'appartiennent plus à l'usage sont précédés des mentions (VIEILLI) ou (VX), abréviation de *vieux*, selon le cas. Les emplois figurés sont précédés de la mention (FIG.), abréviation de *figuré*; les emplois absolus, de la mention (ABSOL.), abréviation de *absolument* (voir les définitions des marques d'usage et des termes de l'ouvrage dans les pages qui suivent). Les domaines d'utilisation sont signalés par des abréviations entre parenthèses précédant la définition (voir la liste des abréviations de l'ouvrage dans les pages qui suivent).

LES NOTES

De nombreux articles comprennent des notes de divers types dont le rôle est d'apporter un complément d'information.

- Les notes grammaticales  rappellent principalement les particularités des accords du verbe, du participe passé et de l'adjectif, la formation du pluriel et de certains féminins, le choix de l'auxiliaire, etc. Innovation de la cinquième édition, tous les verbes pronominaux sont accompagnés par la règle détaillée de l'accord du participe passé et des exemples illustrant tous les cas possibles.

- Les notes syntaxiques  apportent des renseignements sur la construction de la phrase, sur le choix de la préposition, sur les temps et modes verbaux.

- Les notes typographiques  précisent notamment l'emploi des signes de ponctuation, l'utilisation des majuscules et des minuscules, la graphie des abréviations, l'usage particulier des symboles.

- Les notes sémantiques  apportent des distinctions de sens entre des mots dont la ressemblance peut être source d'erreurs, les nuances (valeurs favorable ou défavorable) des mots; des notes techniques précisent les modalités d'utilisation d'un mot.

- Les notes orthographiques  soulignent les pièges de l'orthographe d'usage.

LES QUÉBÉCISMES

La cinquième édition intègre davantage de québécismes, c'est-à-dire des mots ou des expressions propres au français du Québec. Certains de ces québécismes sont issus du fonds français : originaires des provinces de France d'où sont venus les premiers colons de la Nouvelle-France, ces formes lexicales sont disparues de l'usage contemporain standard, mais elles demeurent vivantes au Québec. Citons à titre d'exemples les termes *achalandé*, *brunante*, *ennuyant* ou *garde-robe* au sens de « placard », *croche* au sens de « crochu » ou « mal-honnête », *jambette* au sens de « croc-en-jambe », *tantôt* au sens de « dans peu de temps » et les dialectalismes qui proviennent de certains parler régionaux français, mais qui n'appartiennent pas à l'usage de la majorité des locuteurs du français tels *cenellier*, *écornifler*, *s'épivarder*, *bec* au sens de « baiser », *creux* au sens de « profond ».

Dans les formes lexicales propres au français du Québec, ce sont les québécismes de création qui sont les plus nombreux : ces formes lexicales, anciennes ou récentes, ont été créées sur le territoire québécois le plus souvent pour dénommer une réalité nord-américaine ou pour éviter un emprunt direct à l'anglais. Ainsi, les termes *baladodiffusion*, *cégep*, *courriel*, *motoneige*, *rechercheur*, *relationniste*, *réseautage* sont des néologismes de forme, alors que les termes *babillard* au sens de « tableau d'affichage », *dépanneur* au sens de « épicerie de proximité », *polyvalente* au sens de « école secondaire » sont des néologismes de sens, c'est-à-dire des formes lexicales françaises ayant reçu une nouvelle signification au Québec.

Citons enfin les québécismes d'emprunt qui sont des formes lexicales anciennes ou récentes, originaires d'une langue étrangère et intégrées dans le français standard du Québec, avec ou sans adaptation graphique, morphologique ou syntaxique. Ces emprunts de forme proviennent principalement de l'anglais (ex. : *aréna*, *brunch*, *caucus*, *coroner*, *drave* et *draveur*, *registraire*). D'autres mots ou expressions propres au français du Québec ont été empruntés aux langues amérindiennes ou inuites (ex. : *abénaquis*, *algonquin*, *attikamek*, *carcajou*, *cari-bou*, *inuit*, *inuktitut*, *maskinongé*, *ouaouaron*) ou à d'autres langues (ex. : *bagel*, *pita*, *souvlaki*, *taboulé*).

Dans le *Multidictionnaire*, les mots, expressions ou sens propres au français québécois sont signalés par l'icône de la fleur de lis (ex. :  *achigan*,  *babillard*,  *banc de neige*,  *dépanneur*,  *pourvoirie*). L'ouvrage mentionne le terme correspondant en usage dans l'ensemble de la francophonie, s'il y a lieu.

Seuls les termes et significations conformes au bon usage québécois ont été retenus, qu'ils soient de niveau neutre, familier ou, plus rarement, littéraire. Les critères de choix de ces mots respectent l'*Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes*, publié par l'Office de la langue française en 1985.

LES SYNONYMES, LES ANTONYMES, LES PARONYMES ET LES HOMONYMES

Les synonymes et les antonymes figurent à la suite de la définition et de l'exemple; ils sont accompagnés d'une marque d'usage (niveau de langue) ou de l'icône du québécisme, s'il y a lieu.

Les articles du *Multidictionnaire* font état des paronymes à l'aide d'une note précisant les distinctions sémantiques entre les mots dont la ressemblance orthographique ou phonétique peut être source de confusion (ex. : *acceptation* et *acceptation*, *conjecture* et *conjoncture*, *évoquer* et *invoquer*).

Les homonymes sont accompagnés d'une brève définition qui permet d'en distinguer le sens et l'orthographe (ex. : *air*, mélange gazeux; *aire*, surface; *ère*, époque; *erre*, vitesse acquise d'un navire;

hère, jeune cerf; *hère*, malheureux.). Afin d'éviter les renvois d'une entrée à l'autre, ces renseignements sont répétés toutes les fois qu'il est nécessaire, de manière à rendre chaque article complet en lui-même.

LES FORMES FAUTIVES ET LES FORMES JUSTES CORRESPONDANTES

L'inventaire des formes fautives, toujours accompagnées des formes justes correspondantes, constitue un élément distinctif du *Multidictionnaire*. Elles sont regroupées en fin d'article, sous la mention FORME FAUTIVE OU FORMES FAUTIVES, selon le cas, et sont précédées d'un astérisque. La cinquième édition comporte de nombreux enrichissements à cet égard.

Les ajouts sont principalement des anglicismes et des calques, qui sont intégrés à l'ordre alphabétique; ces formes fautives renvoient aux formes correctes. Citons à titre d'exemples *abstract pour *abrégi*, *résumé*, *agenda secret pour *objectif secret*, *stratégie secrète*, *appeler des élections pour *déclencher des élections* ou *provoquer des élections*, selon le cas, *bris de contrat pour *rupture de contrat*, *clause grand-père pour *clause de droits acquis*, *empowerment pour *autonomisation*. Les barbarismes et formes inexistantes (ex.: *aéropage, *aréoport) figurent à leur ordre alphabétique; ils sont précédés de l'astérisque et renvoient à la forme correcte.

LES ANGLICISMES

La connaissance et la proximité de la langue anglaise créent des interférences avec la langue française qui peuvent compromettre l'efficacité de la communication. Certains mots de forme identique ou semblable dans les deux langues sont employés dans un sens qu'ils ne possèdent pas, sous l'influence de l'anglais: ce sont des emprunts sémantiques nommés faux amis (ex.: *adresser un problème, une question pour *aborder*, *considérer* un problème, *s'attaquer* à une question; *agressif au sens de «dynamique, persuasif»; *anxieux au sens de «impatient»). Certaines expressions sont la traduction littérale d'expressions anglaises: ce sont des calques (ex.: *à toutes fins pratiques, calque de «for all practical purposes» pour *en pratique*, *pratiquement*, *en fait*; *passé dû, calque de «past due» pour *échu* ou *périmé*, selon le sens; *retourner un appel pour *rappeler*).

LES TABLEAUX

Le *Multidictionnaire* comprend 134 tableaux portant sur l'ensemble des notions fondamentales de la grammaire, de la syntaxe, de la typographie et de la correspondance. Sans avoir à recourir à un index, sans se perdre dans un classement systématique, l'utilisateur ou l'usagère peut avoir accès facilement et rapidement à ces synthèses qui sont intégrées à la nomenclature du dictionnaire et figurent à l'ordre alphabétique du mot clé.

Les tableaux de la cinquième édition couvrent l'ensemble des notions inscrites dans les programmes de français du ministère de l'Éducation du Québec. Citons particulièrement les nouveaux tableaux de la grammaire du texte (concordance des temps dans le texte, connecteur, progression de l'information, reprise de l'information), les tableaux sur la grammaire de la phrase (analyse grammaticale de la phrase, fonctions de la phrase, types et formes de la phrase), sur la concordance des temps dans la phrase, sur la terminologie de la nouvelle grammaire, sur l'adjectif, sur les déterminants, sur l'accord des adjectifs de couleur, sur l'écriture des déterminants numériques, sur le pluriel des noms composés, sur les règles de la ponctuation, sur la syntaxe des modes et des temps verbaux, sur l'accord du participe passé, sur les mots complexes *quelque*, *tel*, *tout*.

Font aussi l'objet de tableaux les québécoïsmes, la féminisation des titres, les emprunts à l'anglais, à l'arabe, à l'italien, au latin ou au

grec, les abréviations, acronymes, sigles et symboles courants, les espacements typographiques, les principales formules de correspondance, de nouveaux modèles de curriculum vitæ, pour ne citer que ceux-ci. La liste complète des tableaux figure à la suite des abréviations de l'ouvrage, dans les pages liminaires.

LES RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE

Présentées par le Conseil supérieur de la langue française [France] avec l'aval de l'Académie française, les *Rectifications de l'orthographe* ont été publiées au *Journal officiel de la République française* en 1990. Ces propositions visent à simplifier certaines graphies et à supprimer des anomalies, des exceptions ou des irrégularités de l'orthographe française. Elles touchent un peu plus de 2000 mots du vocabulaire actuel, mais aussi et surtout l'écriture des nouveaux mots, tout particulièrement dans les domaines techniques et scientifiques (voir le tableau RECTIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES).

Le *Multidictionnaire* intègre les formes rectifiées qui sont déjà passées dans l'usage et qui représentent approximativement 60% des nouvelles graphies proposées. Ce sont en fait des variantes orthographiques qui ont trait principalement: à la soudure et au trait d'union (ex.: BRONCOPNEUMONIE, MILLEFEUILLE, BASKETBALL OU BASKET-BALL); au pluriel des noms composés (ex.: *des après-ski* ou *après-skis*, *des croque-madame* ou *croque-madames*); à l'emploi du tréma sur la voyelle prononcée plutôt que sur la voyelle muette (ex.: AIGÛE OU AIGUË, CONTIGÛE OU CONTIGUË); à la correction d'anomalies orthographiques (ex.: BOURSOUFLER OU BOURSOUFFLER, COMBATIF OU COMBATTIF, NÉNUPHAR OU NÉNUPHAR); à la francisation des emprunts à d'autres langues par l'accentuation des mots empruntés (ex.: ARTÉFACT OU ARTEFACT, TORÉRO OU TORERO) et le pluriel des noms empruntés (ex.: *des curriculum vitæ* ou *curriculumus vitæ*, *des maximums* ou *maxima*).

Dans la cinquième édition, ces nouvelles formes figurent sur la ligne de l'entrée à la suite des formes traditionnelles ainsi que dans les exemples.

Par ailleurs, compte tenu du fait que les formes rectifiées comme les formes traditionnelles sont admises lors de la correction des épreuves de français depuis quelques années au Québec, il a paru nécessaire de faire état également des formes préconisées qui ne sont pas passées dans l'usage. À titre de renseignement, ces graphies sont citées entre crochets à la fin des articles concernés (ex.: [*Les Rectifications* (1990) admettent: ognon]).

Ainsi que l'écrit l'Office québécois de la langue française dans son site Internet, «les rectifications de l'orthographe sont des recommandations, des propositions; même si elles sont officielles, elles n'ont pas de caractère obligatoire» [www.oqlf.gouv.qc.ca].

LE TRAITEMENT DES VERBES ET LES CONJUGAISONS

Le verbe joue un rôle de premier plan dans la langue française et il est souvent source d'erreurs, notamment en ce qui a trait à ses accords, à sa conjugaison et à ses constructions. En vue d'apporter des réponses à ces interrogations, le *Multidictionnaire* propose un traitement très détaillé du verbe.

En premier lieu, le dictionnaire énumère les acceptations du verbe et en illustre les emplois de la même manière que pour tous les autres mots: définitions numérotées, exemples, synonymes, antonymes et notes, le cas échéant.

En deuxième lieu, l'ouvrage définit les modalités de construction du verbe à la voix active: construction directe (verbe transitif direct), construction indirecte introduite par une préposition (verbe transitif

indirect), construction sans complément (verbe intransitif); il décrit également la forme pronominale, au besoin, et donne des indications sur l'accord du participe passé, en particulier le participe passé des verbes pronominaux. Enfin, une note sur la construction précise les prépositions à employer avec un verbe donné.

En troisième lieu, le *Multidictionnaire* vise à faciliter la conjugaison en incluant 76 modèles complets à l'ordre alphabétique du verbe type et en précisant le modèle à imiter pour chacun des verbes. Le dictionnaire signale également les particularités de formes de tous les verbes irréguliers de la nomenclature et précise l'auxiliaire à employer, s'il y a lieu.

LE MULTI A 20 ANS ET... « QUAND ON AIME, ON A TOUJOURS 20 ANS »

Au fil des années et de ses cinq éditions, le *Multidictionnaire* n'a cessé de s'enrichir afin de répondre aux besoins divers de ses lecteurs et de ses lectrices. De nouveaux mots ont étoffé la nomenclature, des acceptions et des définitions se sont ajoutées peu à peu; il en est ainsi des exemples, des citations littéraires et des attestations de la presse écrite française aussi bien que québécoise qui illustrent les emplois. Des notes grammaticales, syntaxiques, sémantiques, typographiques ou orthographiques ont été créées pour souligner les difficultés propres à l'écriture du français. Un soin particulier a été apporté aux mots et sens propres au français du Québec et de la francophonie canadienne. Les locutions figées ainsi que les formes fautives – toujours accompagnées des formes correctes correspondantes – ont été classées par ordre alphabétique et présentées à la fin des articles afin de faciliter leur repérage. Enfin, les tableaux grammaticaux, syntaxiques et typographiques, les modèles pour conjuguer tous les verbes d'usage courant ont formé progressivement une grammaire et un code typographique abrégés ainsi qu'un recueil de conjugaison. Par ces ajouts, nous visons toujours l'atteinte de notre objectif initial, celui de constituer un mode d'emploi de la langue française sous toutes ses facettes le plus complet possible. Fort heureusement, le sujet ne sera jamais épuisé!

Marie-Éva de Villers

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS L'OUVRAGE

absol.	absolument	fig.	figuré	mus.	musique
adj.	adjectif	fin.	finances	n.	nom
adm.	administration	fisc.	fiscalité	néol.	néologisme
adv.	adverbe	gastron.	gastronomie	nom.	nominal
alpin.	alpinisme	gén.	généralement	onomat.	onomatopée
anat.	anatomie	génét.	génétique	peint.	peinture
ancienn.	anciennement	géogr.	géographie	péj.	péjoratif
ant.	antonyme	géom.	géométrie	pers.	personnel
antiq.	antiquité	gest.	gestion	pharm.	pharmacie
appos.	apposition	gramm.	grammaire	philo.	philosophie
archit.	architecture	hist.	histoire	phonét.	phonétique
arg.	argot	hom.	homonyme	phot.	photographie
art.	article	hort.	horticulture	phys.	physique
ass.	assurance	impers.	impersonnel	physiol.	physiologie
astron.	astronomie	imprim.	imprimerie	pl., plur.	pluriel
auto.	automobile	ind.	indirect	plaisant.	plaisanterie
aviat.	aviation	indéf.	indéfini	polit.	politique
biochim.	biochimie	inform.	informatique	poss.	possessif
biol.	biologie	interj.	interjection	p. passé	participe passé
bot.	botanique	interr.	interrogatif	p. présent	participe présent
CD	complément direct	intr.	intransitif	préf.	préfixe
chim.	chimie	inv.	invariable	prép.	préposition
chir.	chirurgie	iron.	ironiquement	pron.	pronom
CI	complément indirect	jur.	juridique	pronom.	pronominal
cin.	cinéma	ling.	linguistique	psychan.	psychanalyse
comm.	commerce	litt.	littéraire	psych.	psychiatrie
compt.	comptabilité	liturg.	liturgie	psycho.	psychologie
conj.	conjonction	loc.	locution	rég.	régionalisme
CP	complément de phrase	loc. adj.	locution adjective	relig.	religion
cuis.	cuisine	loc. adv.	locution adverbiale	s.	siècle
déf.	défini	loc. conj.	locution conjonctive	sing.	singulier
dém.	démonstratif	loc. interj.	locution interjective	stat.	statistique
démogr.	démographie	loc. nom.	locution nominale	suff.	suffixe
didact.	didactique	loc. prép.	locution prépositive	syn.	synonyme
dr.	droit	loc. pronom.	locution pronominale	tech.	technique
écol.	écologie	loc. verb.	locution verbale	tél.	téléphone
écon.	économie	m., masc.	masculin	théol.	théologie
électr.	électricité	manut.	manutention	tr.	transitif
ellipt.	elliptiquement	mar.	maritime	typogr.	typographie
ex.	exemple	math.	mathématiques	v.	verbe
ext.	extension	mécan.	mécanique	var.	variable
f., fém.	féminin	méd.	médecine	vulg.	vulgaire
fam.	familier	météorol.	météorologie	vx	vieux
		milit.	militaire	zool.	zoologie

ALPHABET PHONÉTIQUE (ASSOCIATION PHONÉTIQUE INTERNATIONALE)

VOYELLES	CONSONNES
[i] lyre, riz	[p] poivre, loupe
[e] jouer, clé	[t] vite, trop
[ɛ] laid, mère	[k] cri, quitter
[a] natte, la	[b] bonbon
[ɑ] lâche, las	[d] aide, drap
[ɔ] donner, port	[g] baguette, gant
[o] dôme, eau	[f] photo, enfant
[u] genou, rouler	[s] sel, descendre
[y] nu, plutôt	[ʃ] chat, manche
[ø] peu, meute	[v] voler, fauve
[œ] peur, fleur	[z] zéro, maison
[ə] regard, ce	[ʒ] je, tige
[ɛ̃] matin, feinte	[l] soleil, lumière
[ɑ̃] dans, moment	[r] route, avenir
[ɔ̃] pompe, long	[m] maison, femme
[ɑ̃] parfum, un	[n] nœud, tonnerre
	[ɲ] vigne, campagne
	[ʁ] haricot (pas de liaison)
	[ŋ] (emprunts à l'anglais) camping
	SEMI-CONSONNES
	[j] yeux, travail
	[w] jouer, oie
	[ɥ] huit, bruit

ICÔNES ET SIGNES TYPOGRAPHIQUES

Placées en début de ligne ou devant l'entrée, les icônes indiquent visuellement la nature de la difficulté et simplifient la recherche.



Prononciation

Les mots difficiles à prononcer ou les mots d'origine étrangère sont accompagnés d'une indication en toutes lettres ainsi que de leur transcription entre crochets selon les critères de l'Association phonétique internationale (API). Les principes de la transcription phonétique sont donnés ci-contre.



Français québécois

Les québécismes (mots, expressions ou sens propres au français du Québec) sont précédés de la fleur de lis.



Note grammaticale

Les notes grammaticales signalent principalement les particularités des accords du verbe, du participe passé et de l'adjectif, la formation du pluriel et de certains féminins, le choix de l'auxiliaire.



Note syntaxique

La syntaxe des modes et des temps verbaux, la construction de la phrase, le choix de la préposition sont précisés dans les notes syntaxiques.



Note typographique

Les notes typographiques renseignent notamment sur l'emploi des signes de ponctuation, sur l'utilisation des majuscules et des minuscules, sur la graphie des abréviations et l'usage particulier des symboles.



Note sémantique ou technique

Des notes sémantiques établissent les distinctions de sens utiles entre des mots dont la ressemblance peut être source d'erreurs, indiquent les connotations mélioratives ou péjoratives d'un mot. D'autres notes attirent l'attention sur un genre difficile, précisent les modalités d'utilisation d'un mot ou donnent un renseignement utile.



Note orthographique

Les pièges orthographiques sont signalés à la fin de l'article à l'aide de cette icône. Les lettres sur lesquelles portent les difficultés sont mises en évidence par des caractères gras.



Forme fautive

Précédées d'un astérisque, les formes fautives (anglicismes, calques, impropriétés, etc.) renvoient aux emplois corrects. À l'entrée du mot exact, les formes à éviter sont également citées.



Les crochets encadrent les transcriptions phonétiques.



Les parenthèses indiquent une possibilité de double lecture ou l'inversion d'un mot.

MARQUES D'USAGE ET TERMES DU MULTIDICIONNAIRE

ABSOLUMENT	mot en construction absolue, c'est-à-dire sans les autres mots qui l'accompagnent généralement (complément, adjectif, etc.)	HOMONYME	forme ayant la même prononciation que le mot traité, sans avoir la même signification
ANCIENNEMENT	mot ou sens d'emploi courant, mais qui désigne une réalité du passé aujourd'hui disparue	IMPROPRIÉTÉ	emploi inexact d'un mot
ANGLICISME	mot, expression, sens propre à la langue anglaise et considéré comme un emprunt abusif ou inutile	IRONIQUEMENT	pour se moquer, souvent en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre (antiphrase)
ANTONYME	mot dont le sens est opposé à celui d'un autre	LITTÉRAIRE	emploi soutenu de la langue écrite
APPOSITION	nom qui en suit un autre et le détermine, sans mot grammatical entre eux	LOCUTION	groupe de mots formant une unité, fixé par la tradition, dont le sens est souvent figuré
ARCHAÏSME	mot, sens, construction qui n'est plus en usage	NÉOLOGISME	mot nouveau attesté depuis peu de temps
ARGOT	emploi argotique limité à un milieu particulier	PÉJORATIF	mot comportant un sens, une connotation défavorable
CALQUE	traduction littérale d'une expression, transposition dans une langue d'une construction d'une autre langue	PLAISANTERIE	emploi qui vise à amuser, mais sans ironie
COURANT	emploi connu et employé de tous	POPULAIRE	qualifie un mot ou un sens courant dans la langue parlée, qui ne s'emploierait pas dans un milieu social élevé
DIDACTIQUE	mot ou emploi de la langue savante ou spécialisée	PROPRE	sens propre : sens premier d'un mot, par opposition à sens figuré
ELLIPTIQUEMENT	expression où un terme attendu n'est pas exprimé	QUÉBÉCISME	mot ou emploi particulier au français du Québec, qui n'est pas d'usage général au sein de la francophonie
EMPRUNT	mot, expression, sens emprunté à une autre langue	(RECOMM. OFF.)	terme, expression qui a fait l'objet d'une recommandation officielle au Québec (OQLF) ou en France
FAMILIER	usage parlé de la langue quotidienne, qui ne s'emploie pas dans les écrits de style courant ou soutenu, dans les circonstances solennelles	SYNONYME	mot qui a la même signification qu'un autre ou une signification très voisine
FIGURÉ	sens figuré : sens issu d'une image (métaphore, métonymie, etc.), par opposition à sens propre	VIEILLI	mot, sens ou expression encore compréhensible de nos jours, mais qui tend à sortir de l'usage
FORME FAUTIVE	emploi incorrect, d'un mot, d'une expression (anglicisme, calque, impropiété, etc.)	VIEUX	mot, expression peu compréhensible aujourd'hui et rarement employé, sauf par effet de style
		VULGAIRE	mot, sens ou emploi choquant, qui heurte la délicatesse, la bienséance

LISTE DES TABLEAUX

(Les tableaux figurent à l'ordre alphabétique du mot clé.)

A bréviation (règles de l')	Combattre (conjugaison du verbe)	Envoyer (conjugaison du verbe)
Abréviations courantes	Complément	E spacements
Accents	Concordance des temps dans la phrase	Éteindre (conjugaison du verbe)
Accents pièges	Concordance des temps dans le texte	Être (conjugaison du verbe)
Accroître (conjugaison du verbe)	Conduire (conjugaison du verbe)	Étudier (conjugaison du verbe)
Acquérir (conjugaison du verbe)	Congeler (conjugaison du verbe)	F aillir (conjugaison du verbe)
Acronyme	Conjonction de coordination	Faire (conjugaison du verbe)
Adjectif	Conjonction de subordination	Falloir (conjugaison du verbe)
Adresse	Connecteur	Famille de mots
Adverbe	Correspondance	Féminisation des titres
Aimer (conjugaison du verbe)	Coudre (conjugaison du verbe)	Fendre (conjugaison du verbe)
Aller (conjugaison du verbe)	Couleur (adjectifs de)	Figurés (emplois)
Aller, s'en (conjugaison du verbe)	Courir (conjugaison du verbe)	Finir (conjugaison du verbe)
Anglais (emprunts à l')	Courriel	Fuir (conjugaison du verbe)
Anglicismes	Craindre (conjugaison du verbe)	Futur
Animaux	Créer (conjugaison du verbe)	G enre
Anomalies orthographiques	Croire (conjugaison du verbe)	Géographiques (noms)
Antonymes	Cueillir (conjugaison du verbe)	Grades et diplômes universitaires
Apercevoir (conjugaison du verbe)	Curriculum vitæ	Grec (emprunts au)
Apostrophe	D ate	Groupe
Appel de note	Déterminant	Guillemets
Appeler (conjugaison du verbe)	Devoir (conjugaison du verbe)	H air (conjugaison du verbe)
Apprendre (conjugaison du verbe)	Dire (conjugaison du verbe)	Heure
Arabe (emprunts à l')	Discours rapporté	H muet et h aspiré
Asseoir (conjugaison du verbe)	Division des mots	Homonymes
Attribut	Dormir (conjugaison du verbe)	I mpératif
Auxiliaire	Doublets	Inclure (conjugaison du verbe)
Avancer (conjugaison du verbe)	É crire (conjugaison du verbe)	Indéfini (déterminant)
Avis linguistiques et terminologiques	Élision	Indicatif
Avoir (conjugaison du verbe)	Émouvoir (conjugaison du verbe)	Infinitif
B oire (conjugaison du verbe)	Employer (conjugaison du verbe)	Interjection
Bouillir (conjugaison du verbe)	En, préposition	Interrogatif (pronom)
C hanger (conjugaison du verbe)	En, pronom	Interrogatif et déterminant exclamatif (déterminant)
Chiffres arabes	Énumération	
Chiffres romains	Enveloppe	
Clore (conjugaison du verbe)		
Collectif		

Italien (emprunts à l')

Italique

Joindre (conjugaison du verbe)

Là, adverbe et interjection

Latin (emprunts au)

Le, la, les, déterminants définis

Le, la, les, pronoms personnels

Lettre type

Lever (conjugaison du verbe)

Liaison

Lire (conjugaison du verbe)

Locutions

Locutions figées

Majuscules et minuscules

Mille, million, milliard

Moudre (conjugaison du verbe)

Mourir (conjugaison du verbe)

Multiplés et sous-multiplés
décimaux

Naissance (conjugaison du verbe)

Ne, ni, non

Néologisme

Nom

Nombres

Noms composés

Numéral et adjectif ordinal
(déterminant)

Odonymes

Ou, conjonction

Où, adverbe et pronom

Ouvrir (conjugaison du verbe)

Pâtre (conjugaison du verbe)

Paraître (conjugaison du verbe)

Parenthèses

Paronymes

Participe passé

Participe présent

Passé (temps du)

Payer (conjugaison du verbe)

Périodicité et durée

Peuples (noms de)

Phrase (analyse grammaticale de la)

Phrase (fonctions de la)

Phrase (types et formes de la)

Plaire (conjugaison du verbe)

Pleuvoir (conjugaison du verbe)

Pluriel des noms

Pluriel et féminin des adjectifs

Points cardinaux

Ponctuation

Posséder (conjugaison du verbe)

Possessif et pronom possessif
(déterminant)

Pouvoir (conjugaison du verbe)

Pouvoir (conjugaison du verbe)

Préfixe

Préposition

Présent

Progression de l'information

Pronom

Pronominaux

Protéger (conjugaison du verbe)

Que, conjonction de subordination

Que, pronom

Québécoisisme

Quel

Quelque

Qui

Quoi

Raison sociale

Rectifications orthographiques

Références bibliographiques

Remettre (conjugaison du verbe)

Reprise de l'information

Résoudre (conjugaison du verbe)

Savoir (conjugaison du verbe)

Servir (conjugaison du verbe)

Sigle

Sortir (conjugaison du verbe)

Sourire (conjugaison du verbe)

Soustraire (conjugaison du verbe)

Subjonctif

Suffire (conjugaison du verbe)

Suffixe

Suivre (conjugaison du verbe)

Sujet

Superlatif

Surseoir (conjugaison du verbe)

Symbole

Symboles des unités monétaires

Synonymes

Tel

Terminologie grammaticale

Titres de fonctions

Titres d'œuvres

Tout (accord de)

Trait d'union

Tressaillir (conjugaison du verbe)

Un

Vaincre (conjugaison du verbe)

Valoir (conjugaison du verbe)

Venir (conjugaison du verbe)

Verbe

Vêtir (conjugaison du verbe)

Vivre (conjugaison du verbe)

Voir (conjugaison du verbe)

Vouloir (conjugaison du verbe)

MODE D'EMPLOI

<p>Entrée en majuscules</p>	<p>CHANGER v. tr., intr., pronom. VERBE TRANSITIF DIRECT</p>	<p>Catégories grammaticales abrégées</p>
<p>Définitions numérotées et disposées à la ligne</p>	<p>1. Modifier. <i>Il a changé les appareils d'éclairage.</i> SYN. remplacer. 2. Convertir une monnaie en une autre monnaie. <i>Changer des dollars en euros.</i> ↔ Ne pas confondre avec le verbe <i>échanger</i>, qui implique toujours une action réciproque et volontaire. 3. Transformer en. <i>L'alchimiste a changé le fer en or.</i> 4. Céder une chose pour une autre. <i>Il a changé son automobile contre une bicyclette.</i></p>	<p>Exemple en italique</p> <p>Note sémantique</p>
<p>↪ Note syntaxique choix de la préposition</p>	<p>↪ En ce sens, le verbe se construit avec la préposition <i>contre</i>.</p> <p>VERBE TRANSITIF INDIRECT</p> <p>1. Choisir une autre personne, une autre chose. <i>Ils ont décidé de changer de pays.</i> 2. Varier. <i>Elle a changé d'avis.</i> ↪ En ces sens, le verbe se construit avec la préposition <i>de</i>.</p>	<p>Formes du verbe en petites capitales</p>
<p>📖 Note grammaticale choix de l'auxiliaire</p>	<p>VERBE INTRANSITIF</p> <p>Passer d'un état à un autre. <i>Depuis quelques années, il a beaucoup changé.</i> SYN. évoluer; se transformer.</p> <p>📖 Le verbe <i>changer</i> se conjugue généralement avec l'auxiliaire <i>avoir</i>, à l'exception de l'expression <i>être changé</i> au sens de <i>devenir différent</i>. <i>Depuis sa maladie, il est bien changé.</i></p>	<p>Synonymes énumérés à la suite de l'exemple</p>
<p>📖 Note grammaticale accord du participe passé du pronominal illustré par un exemple</p>	<p>VERBE PRONOMINAL</p> <p>1. Faire place à. <i>À minuit, votre voiture pourrait se changer en crapaud.</i> SYN. se métamorphoser; se transformer. 2. (FAM.) Changer de vêtements. <i>Elle s'est changée avant de sortir.</i></p> <p>📖 À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. <i>Les chenilles se sont changées en papillons.</i></p>	<p>Formes fautives précédées d'un astérisque et renvoi aux formes justes en italique gras</p>
<p>Conjugaison renvoi au modèle et remarque sur les particularités de la conjugaison</p>	<p>FORMES FAUTIVES</p> <p>*changer pour le mieux. Calque de «to change for the better» pour <i>s'améliorer, changer en mieux.</i> *changer un chèque. Anglicisme pour <i>encaisser un chèque.</i></p> <p>CONJUGAISON : VOIR MODÈLE CHANGER. Le <i>g</i> est suivi d'un <i>e</i> devant les lettres <i>a</i> et <i>o</i>. <i>Il changea, nous changeons.</i></p>	<p>Formes fautives précédées d'un astérisque et renvoi aux formes justes en italique gras</p>
<p>*Forme fautive précédée d'un astérisque</p>	<p>CHARIOT n. m. Voiture à quatre roues servant à la manutention ou au transport de produits. <i>Des chariots de supermarché. Des chariots de bagage.</i> « Des trains presque sans fin de chariots vides de tout bagage » (Pierre Nepveu, <i>Lignes aériennes</i>). LOCATION – <i>Chariot élévateur</i>. Chariot motorisé à conducteur porté, qui permet de manutentionner, de lever ou d'abaisser une charge (GDT). <i>Un chariot élévateur</i> (et non *lift truck). [Les <i>Rectifications</i> (1990) admettent : charriot.]</p>	<p>Citation littéraire entre guillemets, nom de l'auteur et titre de l'œuvre citée entre parenthèses</p> <p>Mention de la forme rectifiée entre crochets</p>

<p>Renvoi à un tableau</p>	<p>VERT, VERTE adj. et n. m. ADJECTIF DE COULEUR VARIABLE 1. Qui est de la couleur verte de l’herbe, des feuilles. <i>Les beaux yeux verts de Delphine.</i> VOIR TABLEAU – COULEUR (ADJECTIFS DE).</p>	
<p>Citation littéraire entre guillemets, nom de l’auteur et titre de l’œuvre citée entre parenthèses</p>	<p>2. Qui n’a pas atteint la couleur de la maturité. <i>Des bananes encore vertes.</i> 3. Qui est jeune. « <i>le vert paradis des amours enfantines</i> » (Baudelaire, <i>Les Fleurs du mal</i>). 4. Se dit d’une odeur qui évoque la fraîche senteur des végétaux. <i>Ce parfum très frais, très vert est idéal pour l’été.</i> 5. Qui est caractérisé par une grande vitalité malgré un âge avancé. <i>Des nonagénaires encore verts.</i> 6. Qui a de la crudité, qui ne s’embarrasse pas des convenances. <i>Un dictionnaire de la langue verte.</i> 7. Qui a trait au mouvement écologiste. <i>Les candidats verts ont remporté 5 % des suffrages.</i> 8. Qui contribue au respect de l’environnement. <i>Des procédés verts. Des constructions vertes.</i></p>	<p>Retour à la ligne pour chaque acception</p>
<p>Note grammaticale sur l’accord des adjectifs de couleur</p>	<p>Note Les adjectifs de couleur composés sont invariables. <i>Des robes vert tendre, vert amande, vert olive, vert pistache.</i> ADJECTIF Qui n’est pas mûr. <i>Ces fruits sont trop verts.</i> NOM MASCULIN Couleur intermédiaire entre le bleu et le jaune. <i>Teindre une étoffe en vert.</i></p>	<p>Catégories grammaticales en petites capitales</p>
<p>Locutions en italique gras définies, et classées en ordre alphabétique pour en faciliter le repérage</p>	<p>LOCUTIONS – Avoir la main verte. (FIG.) Savoir cultiver plantes et fleurs. – Bâtiment vert. Bâtiment construit en vue de réduire ses impacts négatifs sur l’environnement. <i>Le bâtiment vert se caractérise notamment par ses matériaux écologiques ou recyclés, l’utilisation de capteurs solaires, le recyclage des eaux de pluie.</i> SYN. bâtiment écologique. – Donner le feu vert à quelqu’un, à quelque chose. (FIG.) Autoriser, donner son accord. – Langue verte. Argot. <i>Un dictionnaire de la langue verte.</i> – Le billet vert. Dollar américain. – Se mettre au vert. (FAM.) (FIG.) Aller à la campagne. – Trouver les raisins trop verts. Critiquer, dédaigner ce qu’on ne peut obtenir. – Une volée de bois vert. Série de coups vigoureux et bien appliqués. – Une volée de bois vert. (FIG.) Critiques cinglantes. HOM. • vair, fourrure d’écureuil ; • ver, animal invertébré ; • verre, substance transparente ; • verre, récipient pour boire ; • vers, assemblage de mots dans un poème.</p>	<p>Marques d’usage entre parenthèses</p> <p>Homonymes disposés à la ligne et définis brièvement</p>

<p>↔ Note sémantique distinction de sens</p>	<p>ABAISSE v. tr., pronom. VERBE TRANSITIF 1. Faire descendre. <i>Elle abaissa la manette.</i> ANT. élever; relever; remonter. 2. Réduire. <i>Abaïsser les prix.</i> ANT. augmenter; relever; remonter. ↔ Alors que le verbe abaïsser signifie surtout « amener à un point plus bas », le verbe baïsser signifie plutôt « amener à son point le plus bas » et le verbe rabaisser, « amener ou estimer à une valeur moindre ».</p> <p>VERBE PRONOMINAL 1. (FIG.) S'humilier. <i>Il a dû s'abaïsser à demander l'aumône.</i> 2. (LITT.) Se compromettre. <i>S'abaïsser à des insinuations, jusqu'à calomnier des collègues.</i> ↔ À la forme pronominale, le verbe se construit avec la préposition à, la locution prépositive jusqu'à. 📖 À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. <i>Elles se sont abaïssées à formuler des critiques injustes.</i> ↔ Alors que le verbe s'abaïsser est employé au sens figuré, le verbe se baïsser désigne une action concrète, physique. CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.</p>	<p>Antonymes</p>
<p>↪ Note syntaxique choix de la préposition</p>	<p>↔ Alors que le verbe abaïsser signifie surtout « amener à un point plus bas », le verbe baïsser signifie plutôt « amener à son point le plus bas » et le verbe rabaisser, « amener ou estimer à une valeur moindre ».</p> <p>VERBE PRONOMINAL 1. (FIG.) S'humilier. <i>Il a dû s'abaïsser à demander l'aumône.</i> 2. (LITT.) Se compromettre. <i>S'abaïsser à des insinuations, jusqu'à calomnier des collègues.</i> ↔ À la forme pronominale, le verbe se construit avec la préposition à, la locution prépositive jusqu'à. 📖 À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. <i>Elles se sont abaïssées à formuler des critiques injustes.</i> ↔ Alors que le verbe s'abaïsser est employé au sens figuré, le verbe se baïsser désigne une action concrète, physique. CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.</p>	<p>📖 Note grammaticale accord du participe passé du pronominal illustré par un exemple Conjugaison renvoi au modèle</p>
<p>↔ Note sémantique sens figuré et sens propre</p>	<p>↔ Alors que le verbe s'abaïsser est employé au sens figuré, le verbe se baïsser désigne une action concrète, physique. CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.</p>	<p>Conjugaison renvoi au modèle</p>
<p>↔ Note genre difficile</p>	<p>ABAQUE n. m. 1. Planchette rectangulaire munie de boules servant à compter. <i>Un abaque ancien.</i> SYN. boulier. 2. (ARCHIT.) Tablette qui forme la partie supérieure d'un chapiteau de colonne. ↔ Attention au genre masculin de ce nom : un abaque.</p>	<p>Domaine d'emploi</p>
<p>↪ Prononciation explication et notation API entre crochets</p>	<p>ABASOURDIR v. tr. ↔ Le s se prononce z, [abazurdir]. 1. Assourdir, étourdir par un grand bruit. 2. (FIG.) Ahurir, étonner. <i>Abasourdis par l'arrivée inattendue du directeur, les élèves se sont tus.</i> SYN. ébahir; éberluer; sidérer; stupéfier; surprendre. CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.</p>	<p>Synonymes Conjugaison renvoi au modèle</p>
<p>📖 Note typographique majuscule et minuscule</p>	<p>ABÉNAQUIS, ISE adj. et n. m. et f. Relatif aux Amérindiens abénaquis. <i>La culture abénaquise, des projets abénaquis. Un Abénaquis, une Abénaquise.</i> 📖 L'adjectif s'écrit avec une minuscule; le nom, avec une majuscule.</p>	

<p>Citation littéraire entre guillemets, nom de l'auteur et titre de l'œuvre citée entre parenthèses</p>	<p>ABÎME n. m. 1. (LITT.) Gouffre sans fond. SYN. précipice. 2. (FIG.) (LITT.) Profondeur insondable. « <i>Qu'est devenu mon cœur, navire déserté? Hélas! Il a sombré dans l'abîme du Rêve!</i> » (Émile Nelligan, « Le Vaisseau d'or », <i>Poésies complètes</i>). 3. (FIG.) Grande différence entre deux choses. <i>Il y a un abîme entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.</i> SYN. écart; (FIG.) fossé; monde. LOCUTIONS – En abîme. (FIG.) Se dit d'éléments enchâssés les uns dans les autres. <i>Une mise en abîme (un tableau dans un tableau, un récit dans un récit, etc.).</i> ☞ Il revient à André Gide d'avoir emprunté au vocabulaire de l'héraldique cette expression qui désigne l'insertion d'un blason dans un autre blason; l'écrivain redonna au nom son orthographe ancienne (avec un y) dans cette locution. – Être au bord de l'abîme. (FIG.) Se trouver dans une situation désespérée. ☞ Attention au genre masculin de ce nom : un abîme. [Les <i>Rectifications</i> (1990) admettent : abîme.]</p>	<p>Marques d'usage emploi figuré et niveau de langue</p>
<p>☞ Note orthographique et technique</p>	<p>☞ Il revient à André Gide d'avoir emprunté au vocabulaire de l'héraldique cette expression qui désigne l'insertion d'un blason dans un autre blason; l'écrivain redonna au nom son orthographe ancienne (avec un y) dans cette locution.</p>	<p>Locutions définies, illustrées par des exemples et classées par ordre alphabétique</p>
<p>☞ Note genre difficile</p>	<p>☞ Attention au genre masculin de ce nom : un abîme. [Les <i>Rectifications</i> (1990) admettent : abîme.]</p>	<p>Forme préconisée par les <i>Rectifications</i> présentée entre crochets à la fin de l'article</p>
<p>☞ Prononciation explication et notation API entre crochets</p>	<p>ABONNEMENT n. m. ☞ Le premier e ne se prononce pas, [abɔ̃nmɑ̃]. Paiement à l'avance pour la livraison régulière d'un journal, d'un périodique, pour une série de spectacles, de compétitions sportives, etc. <i>Avoir, prendre, renouveler, résilier, souscrire un abonnement au journal Le Devoir, aux concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal. Prendre un abonnement d'un an (et non un *billet de saison) au hockey.</i> ☞ abonnement.</p>	<p>Cooccurrences verbes à employer avec ce nom</p>
<p>☞ Note orthographique</p>	<p>☞ abonnement.</p>	<p>Anglicisme forme correcte et forme fautive</p>
<p>Conjugaison renvoi au modèle et remarque sur les particularités de la conjugaison</p>	<p>ABRÉGER v. tr. 1. Rendre plus court. <i>Le professeur abrégait les exercices.</i> SYN. écourter. 2. Réduire la longueur d'un texte, d'un document. <i>Abrégez votre introduction, elle est un peu trop longue.</i> SYN. condenser; resserrer; résumer. 3. Supprimer une partie des lettres d'un mot. <i>Le nom téléphone s'abrège en tél. Abréger (et non *abrévier) un mot.</i> CONJUGAISON : VOIR MODÈLE PROTÉGER. Le é se change en è devant une syllabe contenant un e muet, sauf à l'indicatif futur et au conditionnel présent. <i>J'abrège, mais j'abrègerai.</i> Le g est suivi d'un e devant les lettres a et o. <i>Il abrèg^ea, nous abrèg^eons.</i> [Les <i>Rectifications</i> (1990) admettent : il abrègera, abrègerait...]</p>	<p>*Forme fautive exemple de forme correcte et indication de l'impropriété</p>
<p>*Forme fautive classée à l'ordre alphabétique</p>	<p>*ABRÉVIER Impropriété pour <i>abréger</i>.</p>	<p>Forme préconisée par les <i>Rectifications</i> présentée entre crochets à la fin de l'article</p>
		<p>Renvoi à la forme correcte</p>

<p>Féminisation des titres désignation écrite au long</p>	<p>ACÉRICULTEUR n. m. ACÉRICULTRICE n. f. ☞ Personne qui exploite une érablière.</p>	<p>Réalité québécoise</p>
<p>Québécoisme</p>	<p>ACHALANDAGE n. m. 1. ☞ Ensemble des clients attirés par un établissement commercial (Recomm. off.). <i>L'achalandage d'une boutique.</i> SYN. clientèle. ☞ Ce nom demeure usuel au Québec et dans la francophonie canadienne, mais il n'appartient plus à l'usage courant de la majorité des locuteurs du français. 2. ☞ Par extension, ensemble des personnes qui fréquentent un lieu, qui utilisent un service. <i>L'achalandage du métro a augmenté au cours des derniers mois. L'achalandage d'une bibliothèque, d'un aéroport.</i> SYN. fréquentation. 3. ☞ (VIEILLI) (COMPT.) Partie incorporelle d'une entreprise ayant une valeur financière. <i>La bonne réputation de l'entreprise ou son bon emplacement constituent des éléments de l'achalandage.</i> SYN. fonds commercial; survaleur. ☞ En France et en Belgique, on emploie fréquemment le terme <i>goodwill</i> pour désigner cet élément d'actif.</p>	<p>Recommandation officielle</p>
<p>☞ Note emploi particulier du mot au Québec et dans la francophonie canadienne</p>		
<p>Marques d'usage, domaine d'emploi entre parenthèses</p>		<p>Synonymes en français standard</p>
<p>☞ Québécoisme emprunt à une langue amérindienne</p>	<p>ACHIGAN n. m. ☞ Poisson d'eau douce de l'est de l'Amérique du Nord, mesurant généralement une trentaine de centimètres, à la tête large et à la coloration variable, recherché pour sa combativité et sa chair tendre. <i>Le nom achigan, qui est d'origine algonquienne, s'emploie depuis les débuts de la Nouvelle-France; le Dictionnaire historique du français québécois du TLFQ en cite une attestation qui date de 1656.</i> ☞ Au Canada, on trouve deux espèces d'achigans indigènes, l'achigan à petite bouche et l'achigan à grande bouche (GDT). ☞ achigan, sans t, contrairement à <i>gant</i>.</p>	<p>☞ Note technique</p>
<p>☞ Note orthographique</p>		
	<p>*ACTING-OUT Anglicisme pour <i>passage à l'acte</i>.</p>	<p>*Anglicisme renvoi au terme français</p>
<p>☞ Prononciation explication et notation API entre crochets</p>	<p>AIGU, UE ou UÉ adj. ☞ Les lettres <i>ai</i> se prononcent <i>é</i>, [egy]. 1. Effilé. <i>Une lame aiguë ou aiguë.</i> SYN. acéré. 2. Haut, en parlant d'un son. <i>Un son aigu.</i> SYN. élevé; perçant. 3. Violent. <i>Des crises aiguës.</i> 4. Vif, en parlant de l'esprit. <i>Une intelligence aiguë.</i> SYN. pénétrant; subtil. LOCUTION – Accent aigu. (GRAMM.) Accent qui marque le <i>e</i> fermé. <i>Les mots école, éléphant, cinéma comportent des accents aigus.</i> ANT. accent grave. ☞ L'accent aigu est constitué d'un signe oblique descendant de droite à gauche.</p>	<p>Forme rectifiée variante orthographique présentée comme entrée et dans les exemples</p>
<p>☞ Note typographique</p>		

A

A n. m. inv.

Première lettre de l'alphabet. *Tracer un a minuscule et des a majuscules.*

LOCUTION

– **De a à z.** Du début à la fin. *Apprendre un texte de a à z.*

A

– **a**, symbole de *année*.

– **a**, symbole de *are*.

– **a**, symbole de *atto-*.

– **a**, ancienne notation musicale qui correspond à la note *la*.

– **A**, symbole de *ampère*.

A- préf.

Élément d'origine grecque signifiant « négation, privation ».

Anormal.

↔ Devant une voyelle, le préfixe devient **an-**. *Analphabète.*

À prép.

1. La préposition introduit un **complément indirect**. *Alain participera à la fête. Contribuer à la diffusion et à l'adoption de nouvelles idées.*

☞ Il importe de répéter la préposition **à** devant chaque complément.

2. La préposition marque :

– Le **lieu**. *Ils sont en vacances à la montagne.*

– Le **temps**. *La cloche sonne à midi.*

– La **possession**. *Cette calculatrice est à moi.*

– Le **moyen**. *Les enfants rentreront à cheval ou à pied.*

– La **manière**. *Ce bonnet est tricoté à la main.*

3. La préposition marque le prix. *Un blouson à 100 \$.*

☞ Cette construction est plutôt familière ; dans un style soigné, on emploiera la préposition **de**. *Un manteau de 200 \$.*

LOCUTION

– **À la**. À la manière de. *Ils parlent à la française.*

↔ Ne pas confondre la préposition **à**, qui s'écrit avec un accent grave, avec la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe **avoir**, **a** (que l'on peut remplacer par **avait**). *Elle a (avait) un travail à terminer.*

HOM. **a**, **as**, formes du verbe **avoir**. *Elle a une thèse à écrire. Tu as une propriété à la campagne.*

@

Symbole du **a commercial**.

1. Au prix de. *Douze règles @ 2,50 \$.*

2. (INFORM.) Séparateur utilisé dans les adresses Internet. *Mon adresse électronique est : Marie-Eva.de-Villers@hec.ca.* SYN. **arobas** ; **arrobas**.

☞ L'utilisation du @ doit se limiter aux documents administratifs et commerciaux ou aux adresses électroniques. *Son adresse se dit ainsi : Fanny.Vergnolle a commercial Umontreal.ca ou Fanny.Vergnolle a Umontreal.ca.*

↔ À l'oral, les mentions **a**, **a commercial** ou **arrobas** sont employées. *Son adresse se dit ainsi : Fanny.Vergnolle a Umontreal.ca ou Fanny.Vergnolle a commercial Umontreal.ca ou Fanny.Vergnolle arrobas Umontreal.ca.*

AANB

Sigle de *Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

AB ABSURDO loc. adv.

☞ Le **u** se prononce **ou**, [ababsurdo].

Locution latine signifiant « par l'absurde ».

☞ En typographie soignée, les mots étrangers sont composés en italique. Dans des textes déjà en italique, la notation se fait en romain. Pour les textes manuscrits, on utilisera les guillemets.

ABAISSABLE adj.

Qui peut être abaissé. *Un siège abaissable.*

ABAISSANT, ANTE adj.

Qui abaisse moralement, humilie ou dévalorise. *Des compléments abaissants.* SYN. **avilissant** ; **dégradant** ; **déshonorant**.

ABAISSE n. f.

Pâte amincie au rouleau dont on fait des pâtisseries. *L'abaisse d'une tarte.*

↔ « L'abaisse est un morceau de pâte qui a été abaissé, c'est-à-dire dont on a diminué la hauteur en le passant sous le rouleau, jusqu'à ce qu'il soit devenu mince », selon l'explication d'Émile Littré dans son *Dictionnaire de la langue française* (1863-1873).

HOM. **abbesse**, supérieure d'une abbaye.

ABAISSE-LANGUE n. m. (pl. *abaisse-langue* ou *abaisse-langues*)

Palette servant à abaisser la langue pour examiner la bouche et la gorge.

ABAISSEMENT n. m.

1. Le fait d'abaisser ou de s'abaisser. *L'abaissement des taux hypothécaires. Un abaissement des températures.* SYN. **baisse** ; **diminution** ; **fléchissement** ; **réduction**.

2. État de ce qui est abaissé. *On a constaté un abaissement du niveau de l'eau.* SYN. **baisse** ; **diminution** ; **réduction**.

3. (VIEILLI) État accidentel d'une personne qui a perdu sa dignité, son indépendance.

↔ Ne pas confondre avec les noms suivants :

• **bassesse**, absence naturelle de dignité, de fierté ;

• **humiliation**, sentiment éprouvé par la personne placée dans un état d'infériorité.

ABAISSER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

1. Faire descendre. *Elle abaissa la manette.* ANT. élever; relever; remonter.

2. Réduire. *Abaissier les prix.* ANT. augmenter; relever; remonter. ⇨ Alors que le verbe **abaissier** signifie surtout « amener à un point plus bas », le verbe **baissier** signifie plutôt « amener à son point le plus bas » et le verbe **rabaisser**, « amener ou estimer à une valeur moindre ».

VERBE PRONOMINAL

1. (FIG.) S'humilier. *Il a dû s'abaisser à demander l'aumône.*
2. (LITT.) Se compromettre. *S'abaisser à des insinuations, jusqu'à calomnier des collègues.*

⇨ À la forme pronominale, le verbe se construit avec la préposition **à**, la locution prépositive **jusqu'à**.

⇨ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elles se sont abaissées à formuler des critiques injustes.*

⇨ Alors que le verbe **s'abaisser** est employé au sens figuré, le verbe **se baisser** désigne une action concrète, physique.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABAJOUE n. f.

Joue de certains animaux (singes, rongeurs) servant à mettre des aliments en réserve. *L'écureuil a mis des glands dans ses abajoues.*

⇨ Ne pas confondre avec le nom **bajoue**, joue pendante.

ABANDON n. m.

1. Action d'abandonner. *Une campagne annuelle contre l'abandon des animaux. Un taux d'abandon des études trop élevé. Sauver de l'abandon un bâtiment historique.*

2. Renonciation à un bien, à un droit. *Un abandon de créances.*

3. Action de cesser d'occuper. *Abandon de poste.* SYN. désertion.

4. Fait d'être délaissé. *Un abandon absolu, complet, entier, total.*

5. Action de laisser aller (son corps, ses esprits, ses sentiments) à leur pente naturelle. *Se confier avec abandon. Une atmosphère d'abandon à la douceur du monde. Des moments d'abandon. Un abandon doux, entier, gracieux, heureux, séduisant.*

LOCUTIONS

– **Abandon scolaire.** ⇨ Fait, pour un, une élève, de quitter l'école sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ni une autre qualification (GDT).

– **(Laisser) à l'abandon.** En désordre. *Un terrain à l'abandon.* SYN. négligé.

⇨ abandon.

ABANDONNÉ, ÉE adj.

1. Qui est laissé sans soins. *Des chatons abandonnés.* SYN. délaissé; esseulé; seul.

2. Qui est laissé à l'abandon. *Un village abandonné.* SYN. dépeuplé; déserté; inhabité.

ABANDONNER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

1. Cesser d'occuper. *Abandonner son poste.* SYN. désertier.
2. Délaissé. *Martin a recueilli un chaton que le voisin avait abandonné.* ANT. garder; recueillir.

3. Ne pas continuer (quelque chose de difficile). *Les joueurs ont abandonné la partie. On abandonne les recherches.* SYN. abdiquer; capituler; céder; (FAM.) démissionner; se désister; laisser tomber; renoncer à; se retirer. ANT. continuer; poursuivre.

VERBE PRONOMINAL

Se laisser aller à. *Ils se sont abandonnés à la gourmandise.* SYN. se livrer à; succomber à.

⇨ À la forme pronominale, le verbe se construit avec la préposition **à**.

⇨ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elle s'est abandonnée à la joie de retrouver ses amis.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

⇨ abandonner.

ABAQUE n. m.

1. Planchette rectangulaire munie de boules servant à compter. *Un abaque ancien.* SYN. boulier.

2. (ARCHIT.) Tablette qui forme la partie supérieure d'un chapiteau de colonne.

⇨ Attention au genre masculin de ce nom : **un** abaque.

ABASOURDI, IE adj.

1. Étourdi par un grand bruit. *Abasourdis par les détonations, les passants ont fui dans toutes les directions.* SYN. dérouté; ébahi; éberlué; sidéré; surpris.

2. (FIG.) Ahuri, stupéfait. *« Quand la duchesse reçoit, elle dresse de petits enclos de verre sur la table, où des poulettes pondent sous les yeux des convives abasourdis » (Le Monde).*

ABASOURDIR v. tr.

⇨ Le **s** se prononce **z**, [abazurdir].

1. Assourdir, étourdir par un grand bruit.

2. (FIG.) Ahurir, étonner. *Abasourdis par l'arrivée inattendue du directeur, les élèves se sont tus.* SYN. ébahir; éberluer; sidérer; stupéfier; surprendre.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

ABASOURDISSANT, ANTE adj.

⇨ Le **s** se prononce **z**, [abazurdissā, āt].

Stupéfiant. *Des résultats abasourdissants.* SYN. (FAM.) époustouffant; étonnant; extraordinaire; renversant; sidérant.

⇨ Ne pas confondre avec le participe présent invariable **abasourdissant**. *Ses réponses abasourdissant le professeur, l'étudiant reçut la plus haute note.*

ABASOURDISSEMENT n. m.

⇨ Le **s** se prononce **z**, [abazurdismā].

1. Action d'abasourdir et son résultat.
2. (FIG.) Étonnement extrême, stupéfaction.

ABÂTARDIR v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

1. Rendre bâtard, altérer, en faisant perdre les qualités et la vigueur originelle inhérentes à une espèce. *« La mauvaise culture abâtardira ces plantes » (Dictionnaire de l'Académie, 6^e éd.).* SYN. dégénérer.

2. (FIG.) Altérer, en faisant perdre les qualités inhérentes (à un groupe social, à une personne, à une œuvre...). *Des bâtiments anciens abâtardis par des ajouts.* SYN. avilir; corrompre; dégrader; dénaturer; pervertir.

VERBE PRONOMINAL

Dégénérer, au propre et au figuré. *Une race canine qui s'est abâtardie. Ces musiques qui empruntent à tous les styles se sont abâtardies.*

⇨ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Cette lignée s'est abâtardie.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

⇨ abâtardir.

ABÂTARDISSEMENT n. m.

État de ce qui est abâtardi. SYN. dégénérescence; dégradation.

⇨ abâtardissement.

ABATIS

VOIR – ABATTIS.

ABAT-JOUR n. m. inv. (pl. *abat-jour*)

Dispositif servant à rabattre la lumière d'une lampe. *Un abat-jour de soie. Des abat-jour en parchemin.*

[Les Rectifications (1990) admettent : des abat-jours.]

ABATS n. m. pl.

Parties accessoires non nobles (cœur, foie, rate, rognons, tripes, etc.) d'un animal de boucherie (bœuf, veau, mouton, porc).

⚠ Ne pas confondre avec le nom **abattis**, qui désigne les pattes, ailerons, foie, gésier de volaille.

ABAT-SON(S) n. m. (pl. *abat-son* ou *abat-sons*)

Dispositif servant à renvoyer le son des cloches d'un clocher vers le sol.

ABATTABLE adj.

Qui peut être abattu. *Cette voiture comporte un hayon arrière abattable en deux parties.*

ABATTAGE n. m.

1. Action d'abattre, de faire tomber. *L'abattage d'un arbre.* SYN. coupe.

⚠ La graphie **abatage** est aujourd'hui vieillie.

2. Action de mettre à mort un animal. *Les règles sanitaires exigent l'abattage des animaux contaminés.*

3. Art de tenir son public en haleine. *Clinton est un conférencier qui a de l'abattage.* SYN. brio.

LOCUTION

– **Vente à l'abattage.** (COMM.) Vente de produits de qualité médiocre avec une marge bénéficiaire réduite.

⇒ **abatage.**

ABATTANT n. m.

Partie d'un meuble, d'un siège qui s'abaisse et se relève. *L'abattant d'un piano, d'une table, d'un secrétaire.*

⚠ La graphie **abatant** est aujourd'hui vieillie.

⇒ **abatant.**

ABATTEMENT n. m.

1. Diminution des forces physiques. « Jules [...] souffrait de l'abattement de toute la famille » (Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*). SYN. apathie; épuisement; faiblesse; fatigue; langueur; lassitude; prostration.

2. État mental de dépression et de lassitude. *Ce patient est dans un état d'abattement, d'anxiété ou de dépression.* SYN. affliction; découragement; mélancolie; nostalgie; prostration; tristesse.

3. (COMM.) Réduction consentie à l'acheteur sur le prix de vente d'un produit. *Un abattement de 10 %.*

4. (COMPT.) Crédit d'impôt. SYN. dégrèvement fiscal.

⇒ **abattement.**

ABATTIS ou **ABATIS** n. m.

1. ☞ Amas de bois abattu, terrain qui n'est pas complètement essouché. « On traversa l'abatis du Columbié piqué de souches » (Félix-Antoine Savard, *Menaud, maître-draveur*). « En plus, je dois surveiller certains travaux que nous faisons faire autour de la maison, abattis d'arbres, etc. » (Hector de Saint-Denys Gameau, *Lettres*).

2. (AU PLUR.) Pattes, ailerons, foie, gésier de volaille.

⚠ Ne pas confondre avec le nom **abats**, qui désigne les parties accessoires non nobles (cœur, foie, rate, rognons, tripes, etc.) d'un animal de boucherie (bœuf, veau, mouton, porc).

ABATTOIR n. m.

Lieu où l'on abat les animaux de boucherie.

⇒ **abattoir.**

ABATTRE v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

1. Faire tomber, renverser quelque chose de vertical. *Ils ont dû abattre un arbre pour bâtir la maison.*

2. Tuer, blesser avec une arme à feu. *Le gardien a abattu le cambrioleur.* SYN. (FAM.) descendre.

3. Épuiser, décourager. *Il ne faut pas se laisser abattre.* SYN. accabler; démoraliser; déprimer; désespérer.

VERBE PRONOMINAL

1. Tomber subitement. *Les avions se sont abattus au sol. Une violente tempête de neige s'est abattue sur les Laurentides.*

☞ En ce sens, le verbe se construit avec les prépositions à, sur.

2. Se jeter sur. *Le vautour s'abat sur sa proie.* SYN. foncer; fondre.

⚠ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Les rapaces se sont abattus sur leurs proies.*

LOCUTIONS

– **Abatte de la besogne.** Accomplir efficacement de nombreuses tâches.

– **Abatte ses cartes, son jeu.** (FIG.) Dévoiler ses plans, ses projets.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE COMBATTRE.

INDICATIF PRÉSENT *J'abats, tu abats, il abat, nous abattons, vous abattez, ils abattent.* IMPARFAIT *J'abattais.* PASSÉ SIMPLE *J'abattis.*

FUTUR *J'abattrai.* IMPÉRATIF PRÉSENT *Abats, abattons, abattez.* SUBJONCTIF PRÉSENT *Que j'abatte.* PARTICIPE PRÉSENT *Abattant.* PASSÉ *Abattu, ue.*

ABATTU, UE adj.

1. Affaibli. *La malade est moins abattue aujourd'hui : elle reprend peu à peu ses forces.* SYN. épuisé; fatigué.

2. Déprimé, prostré. « Je me sens mieux depuis hier midi. Mais jeudi fut vraiment sans nulle force. Très abattu » (Paul Valéry, *Correspondance*). SYN. découragé; las; triste.

LOCUTION

– **À bride abattue.** En abandonnant toute la bride au cheval. « Je repars ventre à terre à bride abattue jusqu'à Paris, jusqu'à vous, Madame » (P.-L. Courier, *Lettres de France et d'Italie*, 1811, cité dans le TLF). SYN. (FIG.) à toute vitesse; rapidement.

ABAT-VENT n. m. (pl. *abat-vent* ou *abat-vents*)

Dispositif adapté à une ouverture pour la protéger du vent.

ABAT-VOIX n. m. inv. (pl. *abat-voix*)

Dais d'une chaire servant à rabattre la voix du prédicateur vers les fidèles.

ABBATIAL, IALE, IAUX adj. et n. f.

☞ Le *t* se prononce *s*, [abaʃjal, jo].

ADJECTIF

Qui relève d'un abbé, d'une abbesse ou d'une abbaye. *Des palais abbatiaux.*

NOM FÉMININ

Église principale d'une abbaye. *L'abbatiale romane de Conques.*

ABBAYE n. f.

☞ La deuxième syllabe se prononce **bé-i**, [abei].

1. Communauté religieuse dirigée par un abbé, une abbesse. *Une abbaye bénédictine.*

2. Bâtiments de cette communauté. *L'abbaye d'Oka, l'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-du-Lac.*

⚠ Attention au genre féminin de ce nom : **une** abbaye.

ⓘ Dans les désignations d'édifices religieux, le nom générique (*basilique, cathédrale, chapelle, église, oratoire*, etc.) s'écrit avec une minuscule.

⇒ **abbaye.**

ABBÉ n. m.

1. Supérieur d'une abbaye ou d'un monastère de religieux.

2. Prêtre séculier. *L'abbé Dubois.*

ⓘ Comme les titres administratifs, les titres religieux s'écrivent généralement avec une minuscule. *L'archevêque, le cardinal, le chanoine, le curé, l'évêque, le pape.* Cependant, ces titres s'écrivent avec une majuscule lorsqu'ils remplacent un nom de personne. *L'Abbé sera présent à la réunion.*

VOIR TABLEAU – TITRES DE FONCTIONS.

A



ABBESSE n. f.

Supérieure d'une abbaye ou d'un monastère de religieuses.

HOM. *abaisse*, pâte amincie au rouleau.

⇒ *abbesse*.

ABC ou **A B C** n. m. inv.

Rudiments d'un art, d'une science. *Elle connaît l'a b c de son métier. Il maîtrise l'abc de la biologie.*

ABCÈS n. m.

⇒ Le *b* se prononce *p*, [apɛs].

Amas de pus. *L'abcès qu'il a au talon le fait souffrir.* SYN. clou; furoncle.

⇨ Ne pas confondre avec le nom *accès*, entrée.

LOCUTION

– *Crever, vider l'abcès.* (FIG.) Résoudre une situation critique.

⇒ *abcès*.

ABDICATION n. f.

Action d'abdiquer. SYN. renonciation.

ABDIQUER v. tr., intr.

VERBE TRANSITIF

Renoncer au pouvoir, à la couronne. *Le roi Édouard VIII abdiqua la couronne d'Angleterre.*

↻ Le verbe se construit sans complément (absolument) ou avec un complément direct. *Le duc a abdiqué.*

VERBE INTRANSITIF

S'avouer vaincu, abandonner. *Il abdiqua devant les multiples problèmes.* SYN. capituler; céder; démissionner.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABDOMEN n. m.

⇒ Le *n* se prononce, [abdomɛn]; le mot rime avec *domaine*.

1. (ANAT.) Cavité viscérale formant la partie inférieure du tronc. *Un robot qui se déplace à l'intérieur de l'abdomen pour donner aux chirurgiens une nouvelle perspective sur la zone à opérer.*

2. (PAR EXT.) Partie antérieure de l'abdomen. *Des abdomens douloureux.* SYN. ventre.

ABDOMINAL, ALE, AUX adj. et n. m. pl.

ADJECTIF

De l'abdomen. *La cavité abdominale. Des muscles abdominaux.*

NOM MASCULIN PLURIEL

1. Muscles abdominaux.

2. (PAR EXT.) Exercices destinés à renforcer ces muscles. *Elle fait des abdominaux tous les jours.*

ABDOMINAUX n. m. pl.

1. Les muscles abdominaux.

2. (PAR EXT.) Exercices de développement de ces muscles. *Faire des abdominaux tous les matins.*

ABÉCÉDAIRE n. m.

Livre d'apprentissage de l'alphabet. *Elle a reçu un abécédaire très joliment illustré.*

ABEILLE n. f.

Insecte qui vit en colonie et produit le miel. *Dans les ruches où elles vivent, les abeilles construisent des rayons de cire et y déposent leur miel. Les abeilles se défendent au moyen d'un dard venimeux. Elle s'est fait piquer par une abeille. Un essaim d'abeilles.*

VOIR TABLEAU – ANIMAUX.

⇨ Les apiculteurs et apicultrices pratiquent l'élevage des abeilles (apiculture).

LOCUTIONS

– *Nid-d'abeilles.* Point de broderie. *Des corsages garnis de nids-d'abeilles.*

– *Nid d'abeilles.* Tissu qui présente des alvéoles en relief. *Des nappes nids d'abeilles.*

ABÉNAQUIS, ISE adj. et n. m. et f.

Relatif aux Amérindiens abénaquis. *La culture abénaquise, des projets abénaquis. Un Abénaquis, une Abénaquise.*

ⓘ L'adjectif s'écrit avec une minuscule; le nom, avec une majuscule.

ABERRANCE n. f.

(STAT.) Propriété d'une valeur qui s'écarte considérablement de la moyenne.

⇨ Ne pas confondre avec le nom *aberration*, déviation du bon sens.

⇒ *aberrance*, un seul *b*, deux *r*.

ABERRANT, ANTE adj.

Qui va contre la logique, qui s'écarte de la normale. *Des projets aberrants, une décision aberrante.* SYN. absurde; déraisonnable; illogique; insensé; irrationnel; saugrenu.

⇒ *aberrant*, un seul *b*, deux *r*.

ABERRATION n. f.

1. Déviation du bon sens. *Dans un moment d'aberration, il s'enfuit.* SYN. égarement; folie.

2. Absurdité. « *Mettons fin à cette aberration : réservons les vocables de "francophonie" et de "francophone" à la sphère diplomatique et géopolitique, et prenons l'habitude de dire "écrivains de langue française"* » (Amin Maalouf, *Le Monde*, 2006).

⇨ Ne pas confondre avec le nom *aberrance*, propriété d'une valeur qui s'écarte considérablement de la moyenne.

⇒ *aberration*, un seul *b*, deux *r*.

ABÊTIR v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

Abrutir, rendre bête. *La télévision corrompt-elle la culture, abêtit-elle les téléspectateurs?* SYN. crétiniser.

VERBE PRONOMINAL

Devenir stupide. *Ils se sont abêtis à force d'écouter ces soi-disant humoristes.*

ⓘ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elles ne se sont pas abêties.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

ABÊTISSANT, ANTE adj.

Qui abrutit, rend bête. *Passer de la réclame abêtissante aux communications pertinentes.*

ABÊTISSEMENT n. m.

Action d'abêtir; son résultat. SYN. abrutissement; crétinisation.

ABHORRER v. tr.

(LITT.) Exécrer, avoir en horreur. *Ils abhorrent les traîtres.* SYN. abominer; détester; hair.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

⇒ *abhorrer*.

ABÎME n. m.

1. (LITT.) Gouffre sans fond. SYN. précipice.

2. (FIG.) (LITT.) Profondeur insondable. « *Qu'est devenu mon cœur, navire déserté? Hélas! Il a sombré dans l'abîme du Rêve!* » (Émile Nelligan, « Le Vaisseau d'or », *Poésies complètes*).

3. (FIG.) Grande différence entre deux choses. *Il y a un abîme entre ce qu'il dit et ce qu'il fait.* SYN. écart; (FIG.) fossé; monde.

LOCUTIONS

– *En abyme.* (FIG.) Se dit d'éléments enchâssés les uns dans les autres. *Une mise en abyme (un tableau dans un tableau, un récit dans un récit, etc.).*

⇨ Il revient à André Gide d'avoir emprunté au vocabulaire de l'héraldique cette expression qui désigne l'insertion d'un blason dans un autre blason; l'écrivain redonna au nom son orthographe ancienne (avec un *y*) dans cette locution.

– *Être au bord de l'abîme.* (FIG.) Se trouver dans une situation désespérée.

⇨ Attention au genre masculin de ce nom : *un* abîme.

[Les Rectifications (1990) admettent : abime.]

ABÎMÉ, ÉE adj.

En mauvais état, endommagé. *Des livres abîmés par la pluie.*
 SYN. dégradé; détérioré.

[Les Rectifications (1990) admettent : abimé.]

ABÎMER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

Endommager, détériorer. *Les cerises sont vendues en barquette ou dans des barquettes, ce qui évite de les abîmer.*
 SYN. (FAM.) amocher; (FAM.) bousiller; casser; dégrader; endommager.

VERBE PRONOMINAL

1. (LITT.) Sombrier, s'engloutir. *Le missile s'est abîmé dans le Pacifique.*

2. (FIG.) (LITT.) Se plonger, se perdre. « Une génération qui a prôné la révolution avant de s'abîmer dans l'embourgeoisement » (*Le Monde*). *S'abîmer dans ses réflexions.*

3. Se détériorer. *La soie s'est abîmée au soleil.* SYN. se dégrader.

À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Ces livres se sont abîmés en raison de l'humidité.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

[Les Rectifications (1990) admettent : abimer.]

AB INTESTAT loc. adv. et loc. adj.

Le t final ne se prononce pas.

LOCUTION

Locution latine signifiant « sans testament ». *Ils sont décédés ab intestat.* *Des héritières ab intestat.*

En typographie soignée, les mots étrangers sont composés en italique. Dans des textes déjà en italique, la notation se fait en romain. Pour les textes manuscrits, on utilisera les guillemets.

ABIOTIQUE adj.

(ÉCOL.) Qualifie un milieu où la vie est impossible. *Une atmosphère abiotique.* ANT. biotique.

ABJECT, E adj.

Le c et le t se prononcent, [abʒɛkt].

Qui suscite un profond mépris. *Sa conduite est abjecte.*
 SYN. ignoble; infâme; méprisable; odieux; vil.

ABJECTEMENT adv.

D'une manière abjecte. *Ces financiers ont volé abjectement de petits épargnants.*

ABJECTION n. f.

Attention à la prononciation, [abʒɛksjɔ̃].

1. État de ce qui est abject, de ce qui avilit. *Ils ont sombré dans l'abjection, la destruction de soi et des autres.* SYN. avilissement; bassesse; honte; ignominie; infamie; turpitude.

2. Chose abjecte. *Cette accusation non fondée est une abjection.*

ABJURATION n. f.

1. Action d'abjurer une religion. *L'abjuration du calvinisme, du catholicisme.*

2. (FIG.) Action de renoncer à une doctrine, à une philosophie. *Une abjuration de la modernité.*

Ne pas confondre avec le nom **adjuration**, prière instante, supplication.

ABJURER v. tr.

Déclarer solennellement que l'on renonce à (une religion). *Elles ont refusé d'abjurer leur foi.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABLATIF n. m.

Cas de la déclinaison latine qui exprime l'éloignement, la séparation, la cause.

ABLATION n. f.

(MÉD.) Action d'enlever un organe, une tumeur, un tissu, un corps étranger. *Procéder à l'ablation d'un rein, de la thyroïde.*

Ne pas confondre avec les noms suivants :

- **amputation**, action d'enlever un membre, une partie d'un membre au cours d'une opération chirurgicale;
- **mutilation**, perte accidentelle d'une partie du corps.

-ABLE suff.

Élément signifiant « qui peut être ». *Transformable, lavable.*

ABLUTION n. f.

Purification religieuse. *Les ablutions des musulmans avant la prière.*

LOCUTION

– **Faire ses ablutions**. Faire sa toilette.

ABNÉGATION n. f.

Oubli volontaire de soi, de son intérêt au bénéfice d'autrui. *Ces missionnaires font preuve d'une grande abnégation.*
 SYN. renoncement; sacrifice.

ABOI n. m.

1. (VX) Cri du chien.

2. (AU PLUR.) Cris de la meute cernant le gibier.

LOCUTION

– **Être aux abois**. Être dans une situation désespérée. *Ces financiers sont aux abois.*

Ce nom s'emploie généralement au pluriel.

ABOIEMENT n. m.

1. Cri du gros chien. *Nos voisins pourraient-ils faire cesser les aboiements de leurs bergers allemands ?*

2. (FIG.) Cris importuns. *Les aboiements des protestataires.*

Pour les chiens de petite taille, on emploiera plutôt **jappement**.

aboiement.

ABOITEAU n. m. (pl. *aboiteaux*)

1. En Acadie, barrage muni de vannes disposées de façon qu'elles se ferment automatiquement quand la marée monte et qu'elles laissent s'écouler l'eau quand la marée baisse.

2. Digue permettant la récupération des terres littorales pour la culture (Recomm. off.).

ABOLIR v. tr.

Faire disparaître, supprimer. *Doit-on abolir la chasse à courre ? Abolir la peine de mort.* SYN. annuler; invalider.

On **abolit** une pratique, une institution, un usage, mais on **abroge** une loi, un décret, une disposition.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

abolir.

ABOLITION n. f.

Annulation, suppression. *L'abolition de la peine de mort, de l'esclavage.* SYN. invalidation.

abolition.

ABOLITIONNISME n. m.

Doctrine prônant l'abolition de l'esclavage, de la peine de mort.

abolitionnisme.

ABOLITIONNISTE adj. et n. m. et f.

ADJECTIF

Relatif à l'abolitionnisme. *Des prises de position abolitionnistes.*

NOM MASCULIN ET FÉMININ

Partisan de l'abolitionnisme.

ABOMINABLE adj.

1. Qui inspire de l'horreur. *Un abominable tortionnaire.*
 SYN. affreux; atroce; monstrueux.

2. Très mauvais. *Des résultats abominables. Un temps abominable.*

Ne pas confondre avec les mots suivants :

• **détestable**, exécutable;

• **effroyable**, qui cause une grande frayeur;

• **horrible**, qui soulève un dégoût physique et moral.

A



ABOMINABLEMENT adv.

1. De façon abominable. *Ils ont eu abominablement peur quand la terre s'est mise à bouger.*

2. Extrêmement. *Des honoraires abominablement élevés.*
 SYN. affreusement.

ABOMINATION n. f.

Horreur. *Elle a l'hypocrisie en abomination.*

ABOMINER v. tr.

(LITT.) Exéquer, avoir en horreur. SYN. abhorrer ; détester ; haïr.
 CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABONDamment adv.

De manière abondante. *Il pleut abondamment.* SYN. beaucoup ; largement.

⇒ abondamment.

ABONDANCE n. f.

1. Grande quantité. *Une abondance de desserts.* SYN. profusion.
 2. Aisance, luxe. *Ils vivent dans l'abondance.* SYN. richesse.

LOCUTION

– **Parler d'abondance.** Improviser facilement.

⇒ abondance.

ABONDANT, ANTE adj.

En grand nombre, en grande quantité, copieux. *Des mets abondants, une récolte abondante.* SYN. nombreux.

⚠ Ne pas confondre avec le participe présent invariable **abondant**. *Les touristes affluaient, les merveilles abondant dans la région.*

ABONDER v. intr.

1. Exister en grande quantité. *Cet automne, les perdrix abondent. Les visiteurs abondent à cette foire. Les livres abondent dans cette maison. Le gibier abonde en forêt.* SYN. pulluler ; regorger.

☞ Le verbe peut se construire absolument ou avec les prépositions **à, dans, en**.

2. Produire en abondance. *La région abonde en fruits.*

LOCUTION

– **Abonder dans le sens de.** Être d'accord avec l'opinion de quelqu'un. *J'abonde dans le sens de Karine : cette proposition est très intéressante.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABONNÉ, ÉE adj. et n. m. et f.

Qui a un abonnement. *Un lecteur abonné. Le catalogue est envoyé à tous les abonnés.*

⇒ abonné.

ABONNEMENT n. m.

☞ Le premier e ne se prononce pas, [abɔnm̥].

Paiement à l'avance pour la livraison régulière d'un journal, d'un périodique, pour une série de spectacles, de compétitions sportives, etc. *Avoir, prendre, renouveler, résilier, souscrire un abonnement au journal Le Devoir, aux concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal. Prendre un abonnement d'un an (et non un *billet de saison) au hockey.*

⇒ abonnement.

ABONNER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

Prendre un abonnement pour (quelqu'un). *Abonner sa famille à L'actualité, au Nouvel Observateur.* ANT. désabonner.

VERBE PRONOMINAL

Souscrire un abonnement pour soi-même. *Ils se sont abonnés au câble, à un service d'entretien, au journal La Presse.*

▮ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Ils se sont abonnés à cette revue.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

⇒ abonner.

ABORD n. m.

NOM MASCULIN SINGULIER

1. Accès. *Cette côte est d'un abord difficile.*

2. (FIG.) Manière de recevoir, accueil. *Une personne d'un abord courtois.* SYN. approche.

NOM MASCULIN PLURIEL

Environs. *Les abords de la ville sont jolis.* SYN. alentours.

LOCUTIONS

– **Au premier abord, de prime abord.** À première vue. *Au premier abord (et non *à prime abord), j'ai cru reconnaître Luc, mais ce n'était pas lui.*

– **D'abord.** Avant tout, en premier lieu. *Les femmes et les enfants d'abord!* SYN. au préalable. ANT. après ; ensuite.

– **D'abord.** (FAM.) En ce cas, puisqu'il en est ainsi. *Tu t'en vas ? Moi aussi d'abord.* SYN. alors.

– **D'abord que,** loc. conj. ☞ (FAM.) Pourvu que. *D'abord que tu as fait tes devoirs, tu peux aller jouer dehors.* SYN. puisque ; si.

– **Tout d'abord.** Avant toute chose. *Tout d'abord, nous devons prévenir nos amis.*

FORME FAUTIVE

*à prime abord. Improprété pour **de prime abord, au premier abord.**

ABORDABLE adj.

1. Qui est facile d'accès. *Un rivage abordable.*

2. Qui est d'un abord facile. *Des collègues tout à fait abordables.*

3. D'un prix accessible. *Un livre à prix abordable.* SYN. bon marché. ANT. cher ; inabordable.

ABORDAGE n. m.

1. Assaut donné d'un navire à un autre. « À l'abordage ! » *hurlèrent les pirates.*

2. Collision de deux navires.

3. Action d'atteindre le rivage.

ABORDER v. tr., intr.

VERBE TRANSITIF

1. (MAR.) Atteindre un navire pour s'en emparer.

2. (MAR.) Heurter un navire accidentellement.

3. (FIG.) Adresser la parole à quelqu'un. *Aborder quelqu'un dans la rue pour lui demander un renseignement.*

☞ Par rapport au verbe **accoster**, qui comporte une nuance péjorative, le verbe **aborder** est neutre.

4. Entreprendre l'examen d'un problème, d'une question ; commencer à parler d'un thème. *Aborder un sujet d'un point de vue nouveau, sous un angle différent.* SYN. entamer.

VERBE INTRANSITIF

Atteindre le rivage. *Le voilier a abordé au port.*

▮ Le verbe se conjugue avec l'auxiliaire **avoir**.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABORIGÈNE adj. et n. m. et f.

NOM MASCULIN ET FÉMININ

Personne dont les ancêtres habitent depuis les origines le pays, la région où elle vit. SYN. autochtone ; indigène.

ADJECTIF

Originaire du pays où il vit. *Une tribu aborigène. Les langues aborigènes d'Australie.*

ABORTIF, IVE adj. et n. m.

ADJECTIF

Qui provoque un avortement. *La pilule du lendemain contient une substance abortive.*

NOM MASCULIN ET FÉMININ

Substance susceptible de provoquer un avortement. *Un abortif efficace.*

ABOUCHEMENT n. m.

Action d'aboucher. *L'abouchement de conduits d'aération.* SYN. jonction ; raccord.

ABOUCHER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

1. Relier (des conduits). *Aboucher des tuyaux.* SYN. raccorder.
2. (vx) Mettre en rapport (des personnes).

VERBE PRONOMINAL

(PÉJ.) *S'acoquiner. S'aboucher à un politicien amoral. Il s'était abouché avec un drôle d'individu.*

☞ La forme pronominale se construit avec les prépositions *à, avec.*

☞ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elles s'étaient abouchées avec des réactionnaires.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABOULIE n. f.

Trouble mental entraînant une diminution de la volonté, l'inaptitude à prendre une décision et à passer à l'acte. *La dépression entraîne l'aboulie.*

☞ aboulie.

ABOULIQUE adj. et n. m. et f.

Qui souffre d'aboulie. *Un patient aboulique. Des abouliques incurables.*

ABOUTER v. tr.

Mettre bout à bout. *Abouter des canalisations.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABOUTI, IE adj.

Qui a été accompli, réussi. *Ce roman est l'œuvre la plus aboutie de cette romancière. Une réforme non aboutie.*

ABOUTIR v. tr. ind., intr.

VERBE TRANSITIF INDIRECT

1. Mener, se terminer, en parlant d'un chemin. *Le sentier aboutit à une forêt de pins.*

☞ En ce sens, le verbe se construit avec les prépositions *à, dans, sur.* *Un couloir qui aboutit au salon, dans la cuisine, sur la terrasse.*

2. (FIG.) Avoir pour résultat, pour conséquence. *Cette enquête aboutira-t-elle à quelque chose ?*

☞ Au sens figuré, le verbe se construit avec la préposition *à.*

VERBE INTRANSITIF

Réussir. *Les recherches aboutiront bientôt.* ANT. échouer.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

ABOUTISSANT n. m.

– *Les tenants et les aboutissants.* (DR.) Tous les éléments d'une affaire, d'une question.

☞ Le mot ne s'emploie que dans cette locution.

ABOUTISSEMENT n. m.

Résultat. *Cette réussite est l'aboutissement de nos efforts.* SYN. conclusion ; dénouement ; issue.

ABOYER v. tr. ind., intr.

VERBE TRANSITIF INDIRECT

Invectiver. *Le sergent aboie après les soldats. Il aboie contre eux. Aboyer à la lune.*

☞ Le verbe se construit avec les prépositions *après, contre, à.*

VERBE INTRANSITIF

Crier, en parlant du chien. *Les bergers allemands aboyaient. Les chiens aboient, la caravane passe.* (Proverbe signifiant qu'il ne faut pas s'occuper des personnes jalouses qui critiquent, mais accomplir plutôt ce qu'on doit faire.)

☞ Les chiens de petite taille jappent.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE EMPLOYER.

Le *y* se change en *i* devant un *e* muet. *Il aboie, il aboiera.*

Le *y* est suivi d'un *i* à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'indicatif imparfait et du subjonctif présent. *(Que) nous aboyions, (que) vous aboyiez.*

ABRACADABRANT, ANTE adj.

Incrovable, bizarre. *Une histoire abracadabrante.*

☞ Cet adjectif est formé d'après la formule magique « abracadabra ».

ABRASER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

(TECH.) User ou polir par frottement. *Cet instrument permet d'abraser la surface des dents.*

VERBE PRONOMINAL

(TECH.) S'user par frottement. *À l'usage, ces éléments se sont abrasés.*

☞ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Ces pièces se sont abrasées.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABRASIF, IVE adj. et n. m.

Se dit d'une substance qui use, qui polit par frottement. *Gratter les légumes à l'aide d'une éponge abrasive. La Ville répand des abrasifs et du sable sur la chaussée glacée.*

ABRASION n. f.

Action d'user par frottement. *Un revêtement qui résiste à l'abrasion.*

ABRÉACTION n. f.

(PSYCHAN.) Traitement permettant à un patient de revivre une expérience ancienne malheureuse et de libérer son émotion refoulée. SYN. défoulement.

ABRÉGÉ n. m.

Ouvrage concis présentant l'essentiel d'une science, d'une matière. *Consulter un abrégé (et non *abstract) de biologie.* SYN. précis ; résumé.

LOCUTION

– *En abrégé*, loc. adv. En peu de mots. SYN. en bref ; en résumé.

ABRÈGEMENT ou **ABRÈGEMENT** n. m.

Action d'abrèger. *L'abrègement d'un mot, d'un texte.*

ABRÉGER v. tr.

1. Rendre plus court. *Le professeur abrégait les exercices.* SYN. écouter.

2. Réduire la longueur d'un texte, d'un document. *Abrégez votre introduction, elle est un peu trop longue.* SYN. condenser ; resserrer ; résumer.

3. Supprimer une partie des lettres d'un mot. *Le nom téléphone s'abrège en tél. Abréger (et non *abrégier) un mot.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE PROTÉGER.

Le *é* se change en *e* devant une syllabe contenant un *e* muet, sauf à l'indicatif futur et au conditionnel présent. *J'abrège, mais j'abrègerai.*

Le *g* est suivi d'un *e* devant les lettres *a* et *o*. *Il abrèg(e)a, nous abrèg(e)ons.*

[Les Rectifications (1990) admettent : il abrèg(e)ra, abrèg(e)-rait...]

ABREUVEMENT n. m.

Action de faire boire un animal. *L'abreuvement des chevaux.*

ABREUVER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

1. Faire boire abondamment (un animal). *Abreuver des chèvres.*

2. (FIG.) Mouiller considérablement. *L'orage a abreuvé les champs. Des terres abreuvées d'eau.*

3. (FIG.) Donner en abondance, couvrir de. *Il les a abreuvés d'injures.* SYN. accabler.

VERBE PRONOMINAL

Boire, en parlant d'un animal.

☞ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Les chevaux se sont abreuvés à la rivière.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

A

A

ABREUVOIR n. m.

Lieu aménagé pour faire boire les animaux. *Le fermier a disposé des abreuvoirs pour ses vaches.*

FORME FAUTIVE

*abreuvoir. Impropriété au sens de *fontaine* (pour les personnes).

ABRÉVIATIF, IVE adj.

Qui sert à abrégé. *Un point abrégatif.*

ABRÉVIATION n. f.

1. Retraitement des lettres dans un mot pour le rendre plus court.

2. Mot abrégé. *L'abréviation de page est p. Quand on dit télé au lieu de télévision, on emploie une abréviation.*

VOIR TABLEAU — ABRÉVIATION (RÈGLES DE L').

VOIR TABLEAU — ABRÉVIATIONS COURANTES.

VOIR TABLEAU — ACRONYME.

VOIR TABLEAU — SIGLE.

VOIR TABLEAU — SYMBOLE.

***ABRÉVIER**

Impropriété pour *abrégé*.

ABRI n. m.

1. Installation sommaire destinée à protéger (d'un danger, des intempéries, etc.). *Un abri contre le vent. Un abri anti-atomique. Cette grotte a servi d'abri contre l'ennemi.*

2. (FIG.) Ce qui protège des difficultés. *Un abri contre la pression politique.*

LOCUTIONS

— **Abri fiscal.** ☞ (COMPT.) Activité, placement favorisé par l'État et donnant droit à une réduction des impôts.

— **À l'abri de,** loc. prép. Protégé par. *Restons au sec à l'abri de ce porche.*

— **À l'abri de,** loc. prép. Protégé contre. *Restons ici à l'abri de la pluie.*

ABRIBUS n. m.

☞ Le s se prononce, [abribys], comme dans *autobus*.

Abri pour les voyageurs d'une ligne d'autobus. *J'attends l'autobus dans l'abribus parce qu'il pleut.*

ABRICOT adj. inv. et n. m.

NOM MASCULIN

Fruit de l'abricotier, à noyau lisse, à peau et à chair jaune orangé. *Une tarte aux abricots.*

ADJECTIF DE COULEUR INVARIABLE

De la couleur orangée de l'abricot. *Des gants abricot.*

VOIR TABLEAU — COULEUR (ADJECTIFS DE).

ABRICOTIER n. m.

Arbre cultivé pour son fruit, l'abricot.

ABRIER v. tr., pronom.

☞ Le verbe rime avec *briller*, [abrije].

VERBE TRANSITIF

1. ☞ (FAM.) Mettre à l'abri. « *Elle s'estoit retirée sous une mécha[n]te écorce qui ne l'abrioit d'aucun vent* » (Paul Le Jeune, *Relations des jésuites*). « *J'amassay des branches de pin, dont je fis un matelas pour me défendre de l'humidité de la terre, et une couverture pour m'abrier contre le froid* » (Jacques Buteux, *Relations des jésuites*).

2. ☞ (FAM.) Couvrir, border. « *Pendant un instant, Érica a été nue, posée sur une civière, minuscule poupée inanimée. J'ai voulu l'abrier* » (Marie Laberge, *La Cérémonie des anges*). « *La nuit, encore une fois, va l'abrier de sa tendresse* » (André Maillet, *Nouvelles montréalaises*).

3. Recouvrir. « *La bordée de ce soir a presque abrié les balises* » (Adjutor Rivard, *Chez nous*).

VERBE PRONOMINAL

☞ (FAM.) Se couvrir, s'habiller chaudement. *Abriez-vous bien, les enfants, il fait très froid!* SYN. s'emmitoufler.

☞ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elle s'est abriée suffisamment pour ne pas avoir froid.*

☞ Ce verbe de registre familier demeure usuel au Québec et dans la francophonie canadienne, mais il n'appartient plus à l'usage courant de la majorité des locuteurs du français.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE ÉTUDIER.

Redoublement du *i* à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'indicatif imparfait et du subjonctif présent. *(Que) nous abriions, (que) vous abriez.*

☞ abrier.

ABRITÉ, ÉE adj.

Se dit d'un lieu qui est à l'abri du vent. *Les voiliers peuvent s'ancrer dans une rade bien abritée.*

ABRITER v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

1. Mettre à l'abri (du soleil, du vent, des intempéries, d'un danger). *Un muret abrite le bosquet du vent ou contre le vent.* SYN. protéger.

2. Loger. *Ce refuge de montagne peut abriter dix personnes.* SYN. héberger.

VERBE PRONOMINAL

Se protéger. *Ils se sont abrités sous un arbre, elle s'abrite du soleil.*

☞ À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Ils se sont abrités sous un grand parapluie.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABRIVENT n. m.

1. Treillis destiné à protéger les plantes du vent. *Des abrivents efficaces.*

2. Guérite servant à protéger les sentinelles du soleil et des intempéries.

ABROGATIF, IVE adj.

(DR.) Qui abroge. *Des décisions abrogatives* SYN. abrogatoire.

ABROGATION n. f.

(DR.) Annulation (d'une loi, d'un décret).

ABROGATOIRE adj.

(DR.) Qui abroge. *Des mesures abrogatoires.* SYN. abrogatif.

ABROGEABLE adj.

Qui peut être abrogé. *Une loi abrogeable.*

ABROGER v. tr.

(DR.) Annuler une loi, un décret. *Ces traités pourraient être abrogés.* ANT. instituer.

☞ On **abroge** une loi, un décret, une disposition, mais on **abolit** une pratique, une institution, un usage.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE CHANGER.

Le *g* est suivi d'un *e* devant les lettres *a* et *o*. *Il abrogea, nous abrogeons.*

ABRUPT, E adj.

☞ Les lettres *p* et *t* se prononcent, [abrupt].

1. Dont la pente est presque verticale, à pic. *La paroi est très abrupte.* SYN. escarpé; raide.

2. (FIG.) Rude, trop direct (en parlant d'une personne). SYN. brutal.

ABRUPTEMENT adv.

☞ Le *p* se prononce, [abruptamā].

De façon brutale, rude. *Ils mirent fin à l'entretien abruptement.*

ABRUTI, IE adj. et n. m. et f.

(FAM.) Stupide, hébété. *Un air abruti. Taisez-vous, espèce d'abruti!* SYN. crétin; idiot.

ABRUTIR v. tr., pronom.

VERBE TRANSITIF

Rendre stupide, pareil à la brute. *Cette musique assourdissante nous abrutit. Abrutir ses employés de travail.* SYN. abêtir.

VERBE PRONOMINAL

Devenir stupide. *Tu t'abrutis à regarder cette émission : prends plutôt un livre.* SYN. s'abêtir.

À la forme pronominale, le participe passé de ce verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Ils se sont abrutis de travail pour ne pas réfléchir.*

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE FINIR.

ABRUTISSANT, ANTE adj.

Qui abrutit et finit par rendre stupide. *Des travaux abrutissants.*

ABRUTISSEMENT n. m.

Action d'abrutir; état qui en résulte. *Ces propos sont un monument d'abrutissement et d'asservissement.*

A.B.S. n. m.

Sigle de l'allemand *Antiblockiersystem*.

Système antiblocage des roues d'un véhicule visant à réduire le dérapage en cas de freinage d'urgence ou de freinage sur un sol offrant peu d'adhérence.

ABSCISSE n. f.

(MATH.) Coordonnée horizontale qui sert à définir un point.

Ne pas confondre avec le nom *ordonnée*, coordonnée verticale qui sert à définir un point.

Attention au genre féminin de ce nom : *une* abscisse.

⇒ abscisse.

ABSCONS, ONSE adj.

Le *s* final est muet à la forme masculine, [apskɔ̃, ɔ̃s].

(LITT.) Difficile à comprendre. *Un texte abscons. Une justification absconse.* SYN. abstrait; (LITT.) abstrus; hermétique; incompréhensible; obscur; sibyllin. ANT. clair; intelligent; limpide.

⇒ abscons.

ABSENCE n. f.

1. Fait de n'être pas présent. *Son absence a été remarquée. « Guettant l'heure du couteau de ton absence »* (Alain Grandbois, *Les Îles de la nuit*). ANT. présence.

2. Manque. *Une absence totale de goût, de savoir-vivre.*

3. Moment de distraction, brève perte de mémoire. *Sa grand-maman a parfois des absences.*

LOCUTION

– *Briller par son absence.* Se faire remarquer par son absence. *Les députés en désaccord ont brillé par leur absence.*

⇒ absence.

ABSENT, ENTE adj. et n. m. et f.

ADJECTIF

1. Qui n'est pas présent. *Plusieurs élèves sont absents en raison de la tempête de neige. Les absents ont toujours tort.* ANT. présent.

2. Suivi d'un complément de lieu, l'adjectif se construit avec la préposition *de*. *Elle est absente de Montréal. Il était absent de (et non *à) la réunion.* Suivi d'un complément de temps exprimant la durée, l'adjectif se construit avec la préposition *pendant*. *Ils seront absents pendant (et non *pour) un mois.*

2. Qui a des distractions. *Il observait la scène d'un air absent : il avait l'esprit ailleurs.* SYN. distrair; inattentif.

NOM MASCULIN ET FÉMININ

Personne qui n'est pas présente. *Les absents ont toujours tort.*

ABSENTÉISME n. m.

Fait d'être souvent absent (du travail, de l'école). *Un problème d'absentéisme. Le taux d'absentéisme est en baisse.*

ABSENTÉISTE adj. et n. m. et f.

Se dit d'une personne qui est fréquemment absente (du travail, de l'école).

ABSENTER (S') v. pronom.

Quitter momentanément un lieu, en particulier son lieu de travail. *Ils se sont absentés quelques minutes de la salle du conseil.* ANT. demeurer.

Le participe passé de ce verbe, qui n'existe qu'à la forme pronominale, s'accorde toujours en genre et en nombre avec son sujet. *Elle s'est absentée quelques minutes.*

Le verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

CONJUGAISON : VOIR MODÈLE AIMER.

ABSIDE n. f.

Partie d'une église située derrière le chœur. *Une abside harmonieuse.* SYN. chevet.

ABSIDIOLE n. f.

Chacune des petites chapelles s'ouvrant sur l'abside.

ABSINTHE n. f.

1. Plante aromatique.

2. Liqueur alcoolique très nocive extraite de cette plante.

⇒ absinthe.

ABSOLU, UE adj. et n. m.

ADJECTIF

1. Total. *Un silence absolu.* SYN. complet.

2. Sans bornes, sans limites. *Le pouvoir absolu.*

3. Parfait. *Le bonheur absolu.*

4. Sans nuances, intransigeant. *Un caractère entier, absolu.*

5. Considéré en lui-même (par opposition à *relatif*). *La majorité absolue.*

6. (GRAMM.) Se dit de l'emploi d'un mot en l'absence des autres mots qui l'entourent généralement.

La phrase *Madame reçoit (ses invités) tous les jeudis* est un exemple de construction absolue, le verbe transitif *recevoir* étant employé sans complément direct. En ce sens, on dit aussi *mot employé ou pris absolument*.

Quelques exemples de mots employés absolument :

– **Verbe sans complément.** *L'objectif de ce traitement est de guérir (le malade) ou, à tout le moins, de soulager. Le chirurgien opère (un patient) depuis deux heures.*

– **Nom sans adjectif qualificatif.** *Cette orthographe est préconisée par l'Académie (française). Ce dossier est du ressort de l'Administration (publique).*

– **Nom sans complément.** *Le gouvernement (du Québec) a effectué des compressions budgétaires.*

NOM MASCULIN

Ce qui existe indépendamment de toute autre chose. *Une soif d'absolu.*

LOCUTION

– *Dans l'absolu*, loc. adv. En théorie. SYN. théoriquement.

ABSOLUMENT adv.

1. Nécessairement. *Il faut y aller absolument.* SYN. obligatoirement; à tout prix.

2. Tout à fait. *Je suis absolument d'accord.* SYN. complètement; entièrement; totalement.

3. (GRAMM.) En construction absolue, c'est-à-dire sans complément, en parlant d'un verbe, d'un nom; sans adjectif, en parlant d'un nom. *Un verbe employé absolument.*

VOIR – ABSOLU.

ABSOLUTION n. f.

1. Rémission des péchés accordée par un prêtre à la suite de la confession.

2. (DR.) Pardon accordé à un coupable.

ABSORBABLE adj.

Qui peut être absorbé. *Une substance absorbable.*

A

RÈGLES DE L'ABRÉVIATION

L'abréviation est la suppression de lettres dans un mot à des fins d'économie d'espace ou de temps.

A

ABRÉVIATION

Mot dont on a supprimé des lettres.

M^{me} est l'abréviation de *madame*; *M.*, de *monsieur*; *app.*, de *appartement*; *p.*, de *page*.

☞ Lors d'une première mention dans un texte, il importe d'écrire au long la signification de toute abréviation non usuelle, tout sigle, acronyme ou symbole non courant.

SIGLE

Abréviation constituée par les initiales de plusieurs mots et qui s'épelle lettre par lettre.

PME est le sigle de *petite et moyenne entreprise*; *SVP*, de *s'il vous plaît*; *BD*, de *bande dessinée*.

ACRONYME

Sigle composé des initiales ou des premières lettres d'une désignation et qui se prononce comme un seul mot.

Cégep est l'acronyme de *collège d'enseignement général et professionnel*;
OACI, de *Organisation de l'aviation civile internationale*.

SYMBOLE

Signe conventionnel constitué par une lettre, un groupe de lettres, etc.

Par exemple, les symboles des unités de mesure, les symboles chimiques et mathématiques.

Le symbole de *mètre* est *m*, celui de *kilogramme*, *kg*, celui de *dollar*, *\$*.

☞ Les symboles appartiennent au système de notation des sciences et des techniques et s'écrivent sans point abrégatif.

► **Pluriel des abréviations**

Les abréviations, les sigles et les symboles ne prennent pas la marque du pluriel, à l'exception de certaines abréviations consacrées par l'usage.

M^{me} *M^{mes}* *n^o* *n^{os}* *M.* *MM.*

► **Accents et traits d'union**

Les accents et les traits d'union du mot abrégé sont conservés dans l'abréviation.

c'est-à-dire *c.-à-d.* *États-Unis* *É.-U.*

► **Point abrégatif en fin de phrase**

En fin de phrase, le point abrégatif se confond avec le point final.

Les étudiantes sont titulaires d'un M.B.A.

► **Absence de point abrégatif pour les symboles**

Les symboles ne comportent pas de point abrégatif.

année **a** centimètre **cm** mercure **Hg** cent (monnaie) **¢** heure **h** watt **W**

► **Espacement des symboles**

Les symboles des unités de mesure et les symboles des unités monétaires sont séparés par un espacement simple du nombre entier ou fractionnaire obligatoirement exprimé en chiffres.

15 **¢** 10,5 **cm**

En l'absence d'une abréviation consacrée par l'usage, on abrègera selon les modes suivants :

• **SUPPRESSION DES LETTRES FINALES**

(après une consonne et avant une voyelle)

La dernière lettre de l'abréviation est suivie du point abrégatif. On abrège généralement devant la voyelle de l'avant-dernière syllabe.

environ env. introduction introd. traduction trad. exemple ex.

☐ S'il n'y a pas de risque de confusion, il est possible de supprimer un plus grand nombre de lettres.

quelque chose qqch. téléphone tél.

• **SUPPRESSION DES LETTRES MÉDIANES**

La lettre finale n'est pas suivie du point abrégatif, puisque la lettre finale de l'abréviation correspond à la dernière lettre du mot.

compagnie C^e maître M^e madame M^{me} vieux vx

☐ L'abréviation des adjectifs ordinaux obéit à cette règle.

premier 1^{er} deuxième 2^e

• **SUPPRESSION DE TOUTES LES LETTRES, À L'EXCEPTION DE L'INITIALE**

L'initiale est suivie du point abrégatif.

monsieur M. page p. siècle s. verbe v.

• **SUPPRESSION DES LETTRES DE PLUSIEURS MOTS, À L'EXCEPTION DES INITIALES**

Les sigles et les acronymes sont constitués par les lettres initiales de plusieurs mots. Par souci de simplification, on observe une tendance à omettre les points abrégatifs dans les sigles et les acronymes.

*Organisation des Nations Unies ONU Société Radio-Canada SRC
Produit national brut PNB Train à grande vitesse TGV*

